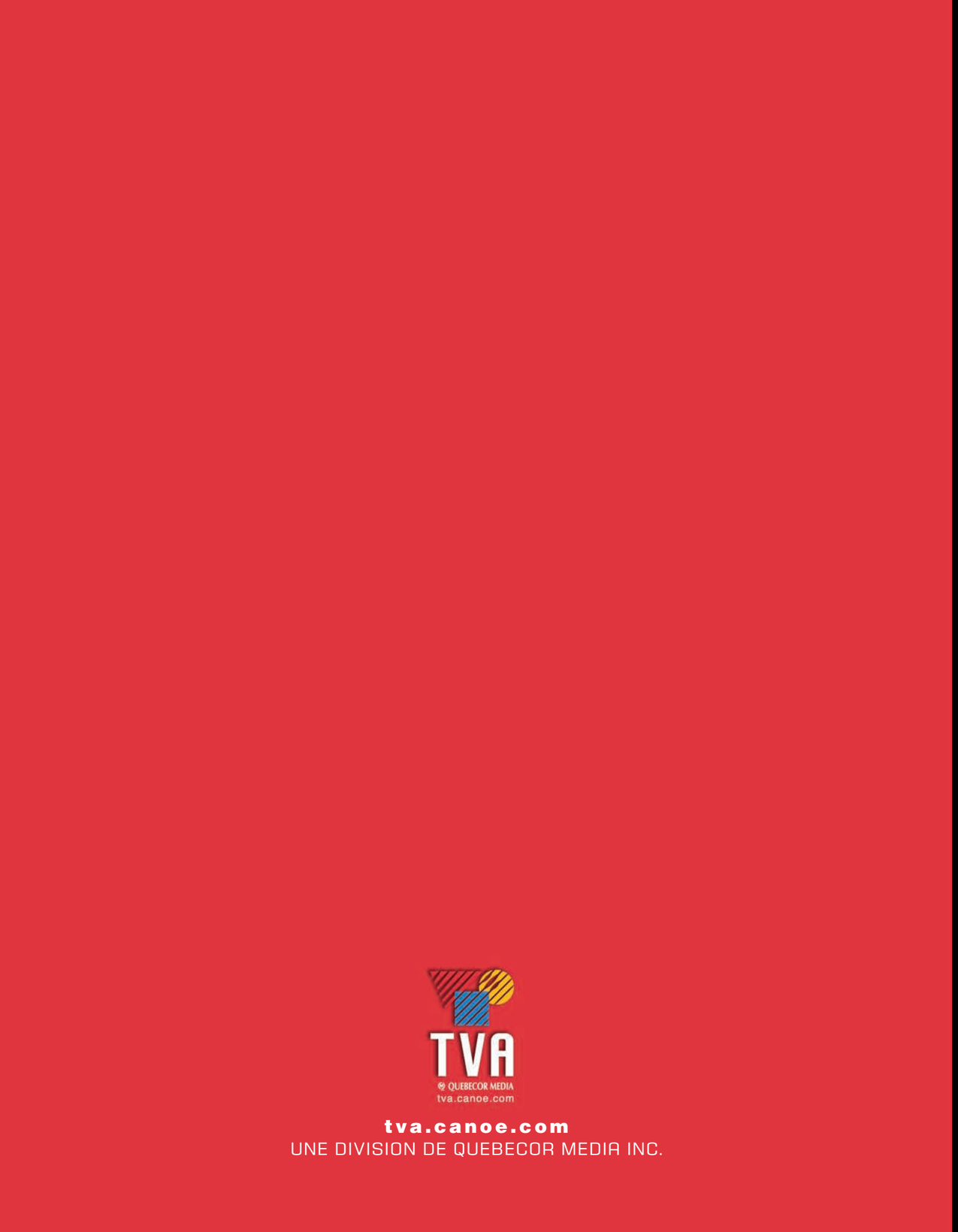

tva.canoe.com
UNE DIVISION DE QUEBECOR MEDIA INC.

GROUPE TVA INC. RAPPORT ANNUEL **2006**

RAPPORT ANNUEL **2006**

RAPPORT ANNUEL 2006

TVA au cœur de la révolution numérique

Table des matières

- Profil 2
- Faits saillants financiers 3
- Message aux actionnaires 6
- Revue des activités 14
- Rapport de gestion annuel 26
- Rapport des vérificateurs aux actionnaires 47
- États financiers consolidés 48
- Revue des six dernières années 80
- Membres du conseil d'administration et de la direction 81

Profil

Groupe TVA inc. (Groupe TVA, TVA ou la Compagnie), fondé en 1961 sous le nom de Corporation Télé-Métropole inc., est une entreprise de communication intégrée active dans les secteurs de la télévision, de l'édition de magazines et dans la distribution de produits audiovisuels.

TÉLÉVISION

TVA est une des plus grandes entreprises privées de production de langue française et la plus importante entreprise privée de diffusion d'émissions de divertissement, d'information et d'affaires publiques de langue française en Amérique du Nord. TVA est propriétaire de six des dix stations qui composent le Réseau TVA, soit : CFTM-TV (Montréal), CFCM-TV (Québec), CFER-TV (Rimouski), CHLT-TV (Sherbrooke), CHEM-TV (Trois-Rivières) et CJPM-TV (Saguenay). Les quatre autres stations affiliées au Réseau TVA sont : CFEM-TV (Rouyn), CHOT-TV (Gatineau), CHAU-TV (Carleton) et CIMT-TV (Rivière-du-Loup). Ces deux dernières stations sont la propriété de Télé Inter-Rives Ltée, dans laquelle TVA détient une participation de 45 %. Le signal du Réseau TVA rejoint la quasi-totalité de l'auditoire francophone de la province de Québec et une portion importante de la population francophone dans le reste du Canada. TVA possède également une participation de 75 % dans le capital-actions de SUN TV, une station généraliste de Toronto. Par ailleurs, TVA détient des participations dans des services spécialisés, tels Le Canal Nouvelles (LCN) (100 %), Argent (100 %), Mystère (100 %), Prise 2 (100 %), Mentv (51 %), Mystery (50 %) et Canal Évasion (8 %), ainsi que dans le service de télévision à la carte Canal Indigo (20 %). De plus, TVA est actif dans la commercialisation de divers produits et dans l'infopublicité.

ÉDITION

TVA œuvre aussi dans le secteur de l'édition par l'entremise de ses filiales Les Publications TVA inc. et Les Publications TVA II inc. (Publications TVA) qui, avec ses hebdomadaires et ses mensuels d'intérêt général et de divertissement, est le premier éditeur de magazines francophones au Québec.

DISTRIBUTION

Enfin, TVA est actif dans la distribution de produits télévisuels et de films destinés principalement au marché canadien. Il détient un catalogue de droits qu'il exploite sur toutes les plates-formes : cinéma, vidéo, vidéo sur demande, télévision payante et à la carte et télévision généraliste et spécialisée.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	2006	2005
Produits d'exploitation	**393 312 $**	401 352 $
Bénéfice d'exploitation avant amortissements, charges financières, frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs incorporels, gain sur acquisition et disposition d'entreprise, (récupération) impôts sur le bénéfice, part de l'actionnaire sans contrôle et part des bénéfices dans les sociétés satellites	**42 056**	52 991
(Perte nette) bénéfice net	**(3 140)**	28 373
Fonds générés par l'exploitation courante	**29 991**	36 561
Actif total	**477 504**	513 374
Dette à long terme	**96 515**	107 098
Avoir des actionnaires	**181 492 $**	189 898 $
(Perte) bénéfice par action	**(0,12) $**	0,98 $
Valeur comptable par action	**6,72 $**	7,02 $
Ratio d'endettement	**35 %**	36 %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	**27 026**	28 910
Nombre d'actions en circulation (en milliers)	**27 025**	27 035
COURS DE L'ACTION - TVA.B (TSX)		
Haut	**17,50 $**	23,00 $
Bas	**13,96 $**	15,20 $
Clôture	**14,90 $**	16,00 $
NOMBRE D'EMPLOYÉS PERMANENTS		
(Groupe TVA inc et 100% des filiales)	**1 374**	1 418

NOMBRE D'ACTIONS (au 31 décembre 2006) (en milliers	**Total**	Actionnariat de Quebecor Media inc.	
Actions - classe A (avec droit de vote)	**4 320**	4 317	99,9 %
Actions - classe B (sans droit de vote)	**22 705**	7 911	34,8 %
TOTAL	**27 025**	12 229	45,2 %

Du contenu à la mesure des médias d'aujourd'hui

distribution

internet

téléphonie

magazines

télévision

MESSAGE aux actionnaires

Une entreprise moderne résolument tournée vers la croissance

Au moment où l'univers des médias continue de se fragmenter et de se complexifier toujours davantage, TVA demeure le leader qu'il a toujours été, à la fois comme fidèle reflet des communautés qu'il dessert et comme entreprise moderne résolument tournée vers la croissance.

Prenant acte d'une révolution numérique qui s'accélère, multipliant les plates-formes de diffusion et modifiant profondément les habitudes des consommateurs, TVA maintient sa domination dans son marché traditionnel tout en demeurant aux premières loges du changement. En accord avec son plan stratégique triennal dont la mise en œuvre a débuté l'an dernier, l'entreprise prépare l'avenir en investissant dans ses marchés les plus prometteurs, en déployant ses productions sur un nombre croissant de fenêtres de diffusion, en améliorant le contenu et la présentation de ses magazines et en consolidant sa présence dans le marché de la distribution de films et de produits audiovisuels aussi bien au Québec que dans l'ensemble du Canada. Du même souffle, elle applique une philosophie de contrôle des coûts de manière à contrer les hausses importantes des charges d'exploitation enregistrées au cours des dernières années.

Dans l'ensemble de ses activités déployées en 2006, Groupe TVA a continué de poser les jalons d'une croissance soutenue, en mettant en œuvre une vision élargie de sa mission dans un univers médiatique multifenêtres. C'est cette capacité de maintenir ses acquis tout en intégrant le changement qui lui permettra de relever les défis d'une industrie en pleine mutation.

TVA au cœur de la révolution numérique

Pour Groupe TVA comme pour l'ensemble de l'industrie des médias, l'année 2006 a clairement marqué le point de non-retour du mouvement mondial vers la multiplication des plates-formes de diffusion amorcé au cours des dernières années, alors que la Compagnie a enregistré une baisse de ses revenus publicitaires.

Ce mouvement inéluctable, issu de l'évolution effrénée des technologies numériques et de la capacité croissante des consommateurs de regarder ce qu'ils veulent quand ils le veulent, a continué d'accélérer la fragmentation des auditoires de la télévision généraliste et la dispersion de l'assiette publicitaire, alors que les coûts de production et d'acquisition de contenus ont maintenu une courbe ascendante.

Dans ce contexte, TVA a résolument poursuivi, au cours du dernier exercice financier, son engagement dans un modèle d'affaires orienté vers le cœur de la révolution numérique. En vertu de ce modèle d'affaires, TVA n'entend plus seulement se confiner à un rôle de diffuseur, mais assumer aussi ceux de créateur, de producteur et de fournisseur de contenus télévisuels de qualité sur toutes les plates-formes de diffusion disponibles maintenant et dans l'avenir, que ce soit dans les domaines du divertissement, de l'information ou des services. C'est dire que, de plus en plus, les consommateurs auront le loisir de visionner les contenus de TVA non seulement sur les chaînes généralistes et spécialisées, mais aussi sur Internet, à la vidéo sur demande, sur les supports DVD et iPod, la télévision mobile et toute autre plate-forme de diffusion que la technologie numérique rendra disponible dans l'avenir.

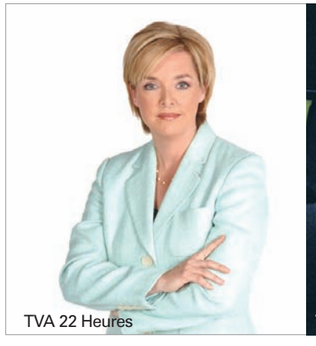

TVA 22 Heures

Taxi 0-22

Déjà, à l'heure actuelle, la programmation intégrale des chaînes spécialisées LCN et Argent est disponible en direct sur Internet, tout comme la plupart des émissions d'information de TVA soit *Salut Bonjour*, le *TVA Midi*, *TVA en direct.com*, le *TVA 17 Heures* et le *TVA 18 heures*. De plus, environ 70 % des émissions de TVA diffusées aux heures de grande écoute sont disponibles sur *illico sur demande* et une bonne proportion de ces émissions est également distribuée sur support DVD. En outre, plusieurs contenus reliés à de nouvelles émissions telles que *Le Banquier* et *Taxi 0-22* peuvent désormais être téléchargés sur des téléphones sans fil. Il va de soi que cette présence des contenus de TVA sur diverses plates-formes de diffusion ira en s'accélérant dans les mois et les années qui viennent.

Il s'agit pour TVA, dans le contexte évoqué plus haut de fragmentation des auditoires et de multiplication des fenêtres de diffusion, de rejoindre les consommateurs là où ils choisissent de visionner ses contenus. Du même souffle, le réseau TVA entend plus que jamais amener avec lui ses annonceurs sur ces différentes plates-formes et leur offrir des modes de créativité publicitaire adaptés aux nouveaux médias. Par ailleurs, grâce à l'acquisition d'outils de mesure révolutionnaires tels que le iTVX, il sera désormais possible à l'entreprise de calculer avec une précision remarquable l'impact des intégrations publicitaires, également appelées « placement de produits », dans les émissions et d'en obtenir ainsi un plus juste prix. Ces outils de mesure lui permettront également de développer de nouveaux modèles publicitaires, aussi bien dans l'approche créative que dans la durée, mieux adaptés aux réalités médiatiques actuelles.

À cet égard, la technologie permettra de plus en plus de réinventer les modèles publicitaires et, en particulier, de miser de façon croissante sur l'interactivité entre annonceurs et consommateurs et ce, sur tous les types de plates-formes de diffusion, dont la télévision généraliste.

Vers un nouveau modèle d'affaires

Le seul modèle d'affaires viable à moyen et à long terme pour TVA s'appuie donc sur un rôle accru de producteur, de créateur et de fournisseur de contenu et la capacité de maximiser les opportunités offertes par l'ensemble des fenêtres de diffusion. C'est d'ailleurs dans cette perspective que l'entreprise a procédé, dans les derniers mois de l'exercice financier, à un remaniement en profondeur de sa structure opérationnelle et à la mise en place d'une nouvelle équipe de direction. Celle-ci a pour mandat d'assurer ce virage fondamental en instaurant au sein de l'entreprise une véritable culture du multimédia et un mode d'organisation offrant la souplesse et l'efficacité nécessaires pour y parvenir.

Il est plus que jamais très clair que la force des grands groupes médias, au Québec comme ailleurs, est essentielle

MESSAGE
aux actionnaires

Occupation Double

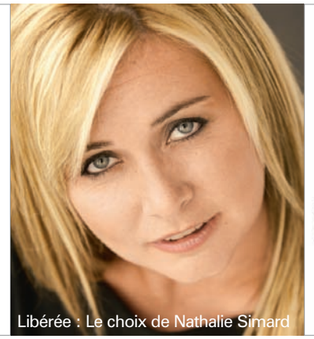
Libérée : Le choix de Nathalie Simard

Gala Artis

Lance et Compte : La revanche

au succès des stratégies multi-fenêtres. En ce sens, l'appartenance de Groupe TVA à un grand ensemble comme Quebecor Média, qui jouit d'une forte présence sur plusieurs des nouvelles plates-formes de diffusion, représente un potentiel considérable de synergie et de convergence, autant pour la distribution de contenus que le rayonnement publicitaire de nos annonceurs.

Pour tirer pleinement parti de ce potentiel, il faudra toutefois que les contenus dont nous parlons appartiennent en propre à TVA qui, comme diffuseur ne comptant que sur la publicité comme source de revenus, assume tous les risques commerciaux liés aux productions présentées à son antenne. En ce sens, il importe que les règles de financement de la production télévisuelle présentement en vigueur, entièrement inadaptées aux réalités actuelles, soient modifiées en profondeur. Il est essentiel que tous les intervenants de l'industrie s'engagent dans une nouvelle approche, tout en contribuant au maintien d'une production canadienne originale de qualité.

À cet égard, Groupe TVA fonde beaucoup d'espoir sur le processus de révision de la Politique sur la télédiffusion que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a engagé en 2006 et auquel Quebecor et TVA participent activement. Nous espérons en particulier, comme l'a fait valoir le président et chef de la direction de Quebecor lors des audiences du CRTC tenues en novembre dernier, que la nouvelle politique permettra aux stations généralistes privées de disposer des moyens nécessaires pour prospérer financièrement, notamment en les autorisant à percevoir des redevances qui ne sont présentement accessibles qu'aux chaînes payantes et spécialisées.

Télévision : toujours et de loin le numéro 1

Bon an mal an, le réseau TVA continue de dominer les ondes de la télévision québécoise grâce à une programmation riche, diversifiée et proche des intérêts de ses auditeurs. En 2006, TVA a en effet occupé 28 % des parts du marché télévisuel au Québec, soit plus que ses deux plus proches concurrents réunis. Par ailleurs, 23 de ses émissions figurent sur la liste de 30 émissions les plus regardées au cours de l'année.

Encore cette année, *Occupation Double* a suscité d'excellentes cotes d'écoute, avec une moyenne de plus de 1,7 million de téléspectateurs, suivi de la série *Lance et compte : La Revanche* avec plus de 1,6 million. *Libérée : le choix de Nathalie Simard*, présenté en deux segments les 8 et 15 janvier 2006, a été l'une des émissions les plus écoutées de la télé québécoise l'an dernier avec des cotes d'écoute de plus de 1,7 million de personnes, tout comme la première édition du *Gala Artis* qui a réuni plus de 1,5 million de téléspectateurs.

Depuis le début de l'année 2007, la nouvelle émission *Le Banquier*, adaptation québécoise du quiz international *Deal or no Deal,* a par ailleurs dépassé toutes les attentes en atteignant des cotes d'écoute moyennes de deux millions de téléspectateurs, signe que la télévision généraliste demeure toujours un lieu de rendez-vous collectif qui recèle un fort potentiel.

En matière d'information et d'affaires publiques, le leadership et la crédibilité de TVA ont été encore plus nets en 2006. Ainsi, les émissions d'information de TVA dominent largement les cotes d'écoute dans tous leurs créneaux, attirant plus du double de téléspectateurs que ses deux principaux concurrents réunis.

Cette suprématie a été particulièrement évidente lors de la télédiffusion de la soirée électorale fédérale du 23 janvier 2006, alors que les cotes d'écoute de TVA avaient été deux fois supérieures à celles de la télévision d'État.

C'est dire que dans un univers télévisuel en plein bouleversement, TVA n'en maintient pas moins le cap dans son activité principale, tout en contribuant puissamment à la production canadienne originale en français et, ce faisant, au dynamisme de la culture québécoise.

Assurer la croissance à long terme

Au cours de l'exercice financier 2006, Groupe TVA a continué d'être en mode investissement afin de soutenir sa position de leadership et d'assurer la croissance à long terme de l'entreprise.

Ainsi, en plus d'avoir déposé au CRTC une demande d'autorisation d'installer des réémetteurs dans les marchés d'Ottawa et de London, l'entreprise a conclu une entente afin que SUN TV soit offerte sur le réseau numérique de Rogers Câble sur l'ensemble du territoire de l'Ontario. Des efforts continuent en outre d'être déployés afin de réduire les coûts d'exploitation et d'augmenter les revenus de SUN TV, qui se sont d'ailleurs accrus de 10 % au cours du dernier exercice financier. SUN TV rejoint maintenant plus de 5 millions de foyers et a considérablement amélioré ses cotes d'écoute au cours des derniers mois, dans un marché hautement compétitif. Le positionnement de SUN TV dans le marché de Toronto, le cinquième plus important marché publicitaire en Amérique du Nord, demeure très important dans la stratégie de développement de Groupe TVA.

Dans le secteur de l'édition, Groupe TVA s'est par ailleurs porté acquéreur, le 10 novembre 2006, de la seconde moitié des actifs de Trustmedia, qui produit les hebdomadaires *TV Hebdo* et *TV 7 Jours*, en devenant ainsi l'unique actionnaire.

Par ailleurs, Groupe TVA continue d'être à l'affût de toutes les opportunités d'investissement susceptibles d'assurer son développement et sa croissance à long terme, en particulier au Canada anglais, que ce soit dans le secteur de la télévision, de l'édition ou de la distribution.

Une excellente performance des chaînes spécialisées

Au cours du dernier exercice financier, les chaînes spécialisées de Groupe TVA ont poursuivi avec succès la consolidation de leur position dans le marché. De façon générale, leurs revenus d'abonnement ont progressé de 40 % dans un marché extrêmement concurrentiel.

Notamment grâce aux modifications apportées à sa programmation, LCN a continué d'améliorer de façon soutenue ses cotes d'écoute et d'accroître son rayonnement dans le marché de l'information continue. De l'automne 2005 à l'automne 2006, LCN a vu son auditoire moyen augmenter de 32 %, ce qui représente une progression remarquable. Outre ses succès télévisuels, la chaîne d'information continue de TVA est également diffusée en direct sur le Web, où elle attire un nombre croissant d'internautes.

De la même façon, la chaîne d'information économique et financière Argent, lancée en 2005 et aussi diffusée en continu sur Internet, a réussi à élargir son auditoire après que des ajustements aient été apportés à sa programmation.

La chaîne Prise 2, lancée en février 2006, a par ailleurs connu une performance exceptionnelle dès le départ avec des séries télévisées et téléromans d'autrefois tels que *Soirée Canadienne*, *Symphorien* et *Entre chien et loup* ainsi que des séries jeunesse dont *Les Pierrafeu* et les aventures de *Popeye*.

La chaîne Mystère, lancée en 2005, poursuit sa progression vers la rentabilité. Nous continuons à déployer des efforts afin d'accroître sa notoriété et son rayonnement.

Nous prévoyons également être en mesure de lancer une ou deux nouvelles chaînes d'ici 2008.

MESSAGE
aux actionnaires

Édition : une rentabilité accrue

Avec plus d'une quarantaine de magazines, Les Publications TVA domine nettement ses marchés avec 72 % des ventes en kiosque de périodiques francophones au Québec.

En 2005, l'arrivée d'un nouveau compétiteur dans le marché des magazines artistiques avait poussé Groupe TVA à investir davantage dans les contenus et la présentation de ses produits afin de préserver ses parts de marchés et sa position dominante dans l'ensemble du secteur, ce qui avait affecté sa rentabilité. Nous sommes heureux de signaler que cette guerre de marché a perdu de sa vigueur, alors que *7 Jours* atteint en moyenne quelque 106 000 copies vendues et que son magazine concurrent voit sa base de lecteurs s'éroder de semaine en semaine. Cette situation a contribué à faire en sorte que dans les deux derniers trimestres de l'exercice financier 2006, le secteur de l'édition a enregistré des résultats financiers nettement supérieurs.

Il faut également souligner l'excellente performance du magazine artistique *Star Système*, lancé en 2004, qui a connu l'an dernier une croissance de ses ventes en kiosque de 50 % et constitue désormais un titre des plus rentables.

Au cours de la dernière année financière, Les Publications TVA a cessé la production de deux de ses magazines, *Clin d'œil Shopping* et *Sensass*, et procédé l'automne dernier au lancement de *Moi & Cie*, un titre bimensuel qui a connu un succès nettement supérieur aux projections initiales.

Les Publications TVA a également mis en ligne le site Web de *7 Jours* et entend, au cours des prochains mois, offrir à plusieurs de ses magazines des plates-formes sur les nouveaux médias.

Ainsi, malgré les efforts de la concurrence pour la déstabiliser, Les Publications TVA a relevé le défi avec brio et continue d'investir afin de maintenir sa position dominante et de poursuivre sa croissance. Dans les mois qui viennent, le secteur de l'édition entend d'ailleurs profiter de toutes les occasions qui s'offrent d'élargir son rayonnement, en particulier au Canada anglais, par la création ou l'acquisition de nouveaux titres.

Distribution : un niveau d'activité plus faible que prévu

En 2005, TVA Films avait connu une très forte performance, en particulier grâce au succès exceptionnel des films *C.R.A.Z.Y.* et *White Noise* (*Interférences*). L'an dernier, le niveau d'activité a été beaucoup plus faible, d'une part en raison du fait que les films *Incisions* et *Le Guide de la petite vengeance* n'ont pas obtenu le succès escompté et d'autre part parce que la sortie de plusieurs films prévus pour 2006 a été reportée à cette année et que la sortie de deux d'entre eux a même été annulée.

Le secteur distribution de Groupe TVA a donc enregistré une baisse marquée de ses produits d'exploitation au cours de 2006 en raison de sa difficulté à obtenir des recettes substantielles aux guichets.

Toutefois, les produits d'exploitation issus de la vente et de la location de vidéos ont baissé dans une moindre proportion. Par ailleurs, les ventes de titres figurant au catalogue de TVA Films ont connu une croissance de 10 % par rapport à l'exercice précédent.

Plusieurs titres dont TVA Films détient les droits de distribution arriveront sur les écrans en 2007 et, bien qu'il soit difficile de prévoir d'avance l'accueil du public, il est certain que le niveau d'activité cette année sera supérieur à l'an dernier. À cet égard, nous misons particulièrement sur *La Vie en rose*, du cinéaste français Olivier Dahn, qui retrace les grands épisodes de la vie d'Édith Piaf.

Des résultats reflets d'un univers médiatique en mutation

Les résultats financiers de l'exercice 2006 témoignent clairement que l'évolution de l'univers médiatique a désormais atteint un point de non-retour et que Groupe TVA a été bien inspiré de s'engager, depuis quelques années, dans un nouveau modèle d'affaires axé sur la production multi-fenêtres.

Les revenus consolidés de TVA, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2006, se sont élevés à 393 millions de dollars par rapport à 401 millions de dollars l'année précédente. Malgré les bouleversements subis par l'industrie et le fractionnement des auditoires et de l'assiette publicitaire, l'entreprise n'en a pas moins réussi à dégager un bénéfice d'exploitation de 42,1 millions de dollars pour l'exercice, par rapport à 53,0 millions de dollars en 2005.

Remerciements

Dans le contexte des profonds bouleversements que subit l'industrie, Groupe TVA n'en continue pas moins d'occuper une position de leadership dans son marché principal, soit celui de la télévision généraliste. Si ce succès ne s'est jamais démenti, cela est largement dû à la compétence, au dévouement et à la motivation de ses employés qui continuent, année après année, de relever les défis qui leur sont confiés.

Nous désirons également souligner la contribution remarquable des membres de notre conseil d'administration, dont les avis éclairés aident Groupe TVA à tirer son épingle du jeu dans l'ensemble de ses marchés, au cœur d'un univers complexe et en évolution rapide. Nous saluons en particulier M. Fernand Bélisle, qui a quitté le conseil en 2006.

On nous permettra par ailleurs de remercier l'ensemble de nos actionnaires de leur confiance et de leur soutien constants, en particulier notre actionnaire majoritaire Quebecor Média dont les initiatives contribuent, aujourd'hui comme dans l'avenir, à maintenir Groupe TVA au sommet dans ses principaux marchés.

Merci également au public de TVA, dont la fidélité est pour nous une constante source de motivation. Et merci, enfin, à nos annonceurs, que nous continuerons d'accompagner sur TVA et sur les différentes plates-formes de diffusion où ils choisiront, avec nous, d'aller rejoindre les consommateurs.

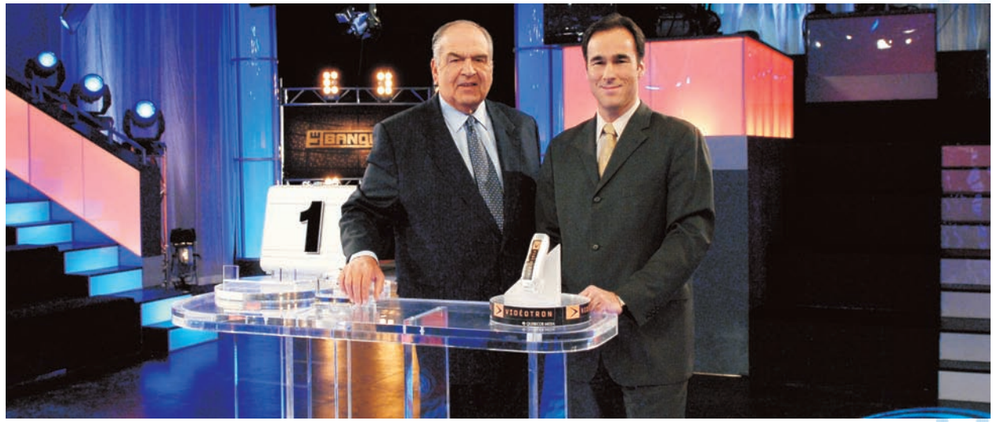

Jean Neveu
Président du conseil

Pierre Dion
Président et chef de la direction

Une équipe dynamique, expérimentée et visionnaire

1 PIERRE DION
Président et chef de la direction

2 DENIS ROZON
Vice-président et chef de la direction financière

3 LUC DOYON
Vice-président principal, Production et création multimédia

4 RICHARD RENAUD
Vice-président, Stations régionales et directeur général, TVA Québec

5 YVES DION
Président, TVA Films

6 SERGE FORTIN
Vice-président, information TVA, LCN, Argent et affaires publiques

7 ÉDITH PERREAULT
Vice-présidente, Ventes et marketing

8 JOCELYN POIRIER
Président, Les Publications TVA inc.

9 MAXIME BÉDARD
Directeur, Affaires juridiques

10 ALAIN LÉTOURNEAU
Vice-président, Shopping TVA

11 FRANCE LAUZIÈRE
Vice-présidente, Programmation

12 RICHARD GAUTHIER
Vice-président, Ressources humaines

13 CLAIRE SYRIL
Vice-présidente, Chaînes spécialisées

14 JEAN GUIMOND
Vice-président, JPL Production inc.

TVA continue de dominer le paysage télévisuel

La télé à l'ère moderne

Le Banquier

L'univers des télécommunications change rapidement, mais le réseau TVA n'en continue pas moins de dominer, comme il l'a toujours fait, le paysage télévisuel. Malgré une fragmentation soutenue de l'auditoire, TVA demeure une valeur sûre. Ses parts du marché québécois de la télévision ont en effet atteint 28 % en 2006, soit plus que ses deux concurrents réunis. C'est dire qu'année après année, sa programmation riche et diversifiée continue de répondre aux attentes des téléspectateurs de toutes les régions du Québec.

Encore cette année, le palmarès des 30 émissions les plus regardées à la télé québécoise a proposé en 2006 une nette majorité d'émissions diffusées à TVA, soit 23. Parmi celles-ci ont figuré en particulier les séries *Occupation double* et *Lance et compte : la revanche* ainsi que des émissions spéciales telles que *Surprise sur prise*, *Célébration 2006*, le *Gala Artis* et *Libérée : le choix de Nathalie Simard*, qui ont toutes obtenu des cotes d'écoute supérieures à 1,5 million de téléspectateurs.

Par ailleurs, les séries établies de longue date telles que *Annie et ses hommes*, *Les Poupées russes* et *Histoire de filles* ont à nouveau connu une grande popularité, obtenant chacune en moyenne des cotes d'écoute largement supérieures à un million de téléspectateurs. Les séries plus récentes qui en étaient à leur deuxième saison, comme *Le Négociateur*, *Nos Étés* et *Le Cœur a ses raisons*, ont également maintenu des cotes d'écoute millionnaires.

Au cours de la saison d'hiver 2007, TVA a également lancé deux nouvelles émissions, *Le Banquier* et *Taxi 0-22*, qui ont connu un succès immédiat et figureront sans aucun doute cette année parmi les émissions les plus populaires de la télévision québécoise.

Information : plus crédible et plus populaire que jamais

Année après année, l'équipe de chefs d'antenne et de journalistes du réseau TVA maintient une crédibilité dont témoignent clairement les cotes d'écoute. En 2006, cette suprématie s'est maintenue avec éclat, alors que les bulletins d'information de TVA ont obtenu, dans tous leurs créneaux d'écoute, des auditoires supérieurs à ceux de leurs deux principaux concurrents réunis.

La présentation quotidienne du bulletin *Le 17 heures*, avec Pierre Bruneau et Paul Larocque, attire en moyenne près de 700 000 téléspectateurs alors que la chef d'antenne Sophie Thibault continue de réunir le plus fort auditoire des bulletins quotidiens de fin de soirée à la télé francophone québécoise.

En matière d'affaires publiques, l'émission *J.E.*, animée par Annie Gagnon et Michel Jean, demeure par ailleurs l'émission-phare des consommateurs québécois, rejoignant chaque semaine plus de 700 000 téléspectateurs avec certaines pointes à près de un million, une performance remarquable pour une émission présentée le vendredi en soirée.

Ces succès renouvelés au fil des ans ne sont pas le fruit du hasard. Ils s'appuient en effet sur une rigueur et un

Télévision

Tous ses bulletins de nouvelles sont désormais diffusés en direct sur le Web

professionnalisme qui ne se démentent jamais, quels que soient les événements ou les circonstances dans lesquels ils surviennent.

Plusieurs réalisations ont illustré ce fait au cours de l'année dernière

D'abord, au cours de la soirée électorale du 23 janvier 2006, le tandem Pierre Bruneau – Claude Charron et son équipe ont réuni à TVA près d'un million de téléspectateurs, soit plus du double du nombre obtenu par la télévision d'État qui disposait pourtant de ressources beaucoup plus importantes.

Le professionnalisme des journalistes de TVA s'est aussi manifesté de solide façon à de nombreuses reprises dans l'année, notamment à l'occasion de la fusillade au Collège Dawson et de l'écroulement du viaduc de la Concorde, à Laval.

Les images tournées sur place et du haut de l'hélicoptère TVA lors de ces deux tragédies ont d'ailleurs fait le tour du monde. Les émissions spéciales diffusées simultanément en direct à l'antenne de TVA et à LCN ont été les plus écoutées à la télé québécoise et ont démontré la capacité de nos équipes de réagir rapidement sur le vif et d'offrir aux téléspectateurs des reportages exclusifs et pénétrants sur des situations en évolution rapide.

Soulignons également qu'en septembre dernier, le service de l'information a ouvert un bureau à Washington, y nommant son spécialiste des affaires internationales Richard Latendresse à titre de correspondant.

Le service de l'information de TVA a en outre accentué considérablement sa présence sur Internet, puisque tous ses bulletins de nouvelles sont désormais diffusés en direct sur le Web.

Un rayonnement à l'échelle du Québec

La présence du réseau TVA s'étend sur toutes les régions du Québec, en particulier grâce aux dix stations régionales qui en font partie. Groupe TVA est propriétaire de six d'entre elles, soit CFTM à Montréal, CFCM à Québec, CHLT à Sherbrooke, CHEM à Trois-Rivières, CJPM à Saguenay et CFER à Rimouski. L'entreprise possède également une participation de 45 % dans Télé Inter-Rives ltée, qui opère les stations affiliées CIMT à Rivière-du-Loup et CHAU à Carleton. Les deux autres stations affiliées sont CFEM à Rouyn et CHOT à Gatineau. Dans toutes les régions qu'elle dessert, TVA offre des services de qualité et ses équipes sont pleinement engagées dans la vie sociale, économique et communautaire du milieu.

Le signal du réseau TVA rejoint par ailleurs la quasi-totalité de l'auditoire francophone du Québec ainsi que les communautés francophones de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. TVA est également diffusé à l'échelle de tout le Canada, ce qui permet aux francophones hors Québec de profiter de sa programmation au même titre que ceux du Québec et des provinces voisines.

Plus de chaînes spécialisées

Profitant de son expertise de longue date en télévision, Groupe TVA a poursuivi en 2006 l'implantation de son réseau de chaînes spécialisées afin de s'inscrire dans ce segment en croissance de l'univers des médias. Après avoir lancé en 2005 deux nouveaux services spécialisés Mystère et Argent, TVA a ajouté l'an dernier Prise 2, axée sur la diffusion de classiques de la télévision et du cinéma. Le réseau de chaînes spécialisées est complété par la chaîne d'information continue LCN et le canal de téléachats Shopping TVA ainsi que les deux services spécialisés numériques de langue anglaise Mentv et Mystery, détenus conjointement avec CanWest MediaWorks Inc.

L'année 2006 s'est avérée excellente pour l'ensemble des chaînes spécialisées de TVA, dont les revenus d'abonnement ont crû de 40 %.

LCN : une croissance spectaculaire

LCN, qui célèbre cette année ses dix ans d'existence, est désormais un incontournable au Québec en matière d'information continue. En plus d'informer le public à toute heure du jour ou de la nuit sur les développements de l'actualité, grâce à ses blocs de nouvelles présentés à intervalles réguliers, LCN offre également la couverture en direct d'événements d'impact ainsi que les commentaires éclairants d'experts et d'analystes chevronnés qui aident à mieux comprendre l'univers dans lequel nous vivons.

La chaîne spécialisée d'information de TVA a connu l'an dernier une croissance spectaculaire, ayant connu une progression de 32 % de son auditoire moyen à la minute et ayant vu sa part de marché passer de 1,7 % à 2,1 %. À ce chapitre, elle n'est plus qu'à 0,3 points seulement de son principal concurrent, établi depuis plus longtemps et bénéficiant de moyens plus importants. LCN a réalisé des gains d'écoute importants, particulièrement en soirée grâce à la popularité de l'émission quotidienne de Denis Lévesque

Télévision

qui rejoint quotidiennement quelque 100 000 téléspectateurs. Signalons également que la tribune d'une demi-heure animée le matin par le journaliste judiciaire Claude Poirier attire aussi un vaste auditoire.

D'autre part, LCN a encore accentué sa présence sur Internet en 2006. Non seulement le portail Canoë diffuse-t-il ses reportages à l'intention des internautes, mais LCN a aussi été le premier réseau d'information à diffuser sa programmation intégrale en direct sur le Web.

Argent : de plus en plus riche en information

À sa seconde année d'activités, la chaîne Argent, orientée vers l'information de nature financière et économique, a amélioré ses cotes d'écoute et continué d'apporter des ajustements à sa programmation en vue de poursuivre sa progression. Au cours des prochains mois, sa programmation sera plus résolument axée sur les rapports concrets des individus avec l'argent et sur l'offre de conseils afin de mieux gérer ses ressources financières.

Diffusée en direct sur le Web, tout comme LCN, Argent est aussi largement consultée par les internautes en plus de trouver un prolongement imprimé dans les pages week-end du *Journal de Montréal*.

Mystère : des progrès vers la rentabilité

Lancée en octobre 2004, Mystère offre une programmation axée sur l'intrigue et le suspense, avec des séries telles que *Omerta* et *Fortier*, où les émotions fortes sont au rendez-vous.

S'appuyant depuis février 2006 sur des revenus d'abonnement, Mystère a poursuivi tout au long de l'année sa progression vers la rentabilité et continue d'offrir un excellent potentiel d'écoute.

Mentv et Mystery : une présence rentable sur le marché anglophone

Groupe TVA détient respectivement des parts de 51 % et 50 % dans les services spécialisés numériques de langue anglaise Mentv et Mystery, en partenariat avec CanWest MediaWorks Inc. Après avoir atteint en 2005 le seuil de la rentabilité, ces deux services ont maintenu leur croissance l'an dernier et continuent de représenter un excellent investissement pour l'entreprise.

Shopping TVA : une stratégie Internet porteuse de croissance

Shopping TVA, une chaîne spécialisée dans la vente à distance, a procédé en 2006 à des changements qui lui ont permis de réduire de façon significative les coûts de manutention et de distribution de ses produits. Elle s'est également dotée d'infrastructures de production entièrement numérisées qui lui offrent désormais une souplesse accrue et lui permettent de produire ses émissions pour toutes les fenêtres de diffusion.

Les ventes sur Internet de Shopping TVA ont connu une croissance de 29 % au cours de l'année et cette plate-forme de diffusion représente clairement pour la chaîne le plus important vecteur de croissance de l'avenir. Dans cette perspective, nous avons considérablement amélioré le site Web, aussi bien au plan technique qu'à celui du marketing et les résultats de cette initiative ont été convaincants, en particulier à partir du troisième trimestre de l'année.

Prise 2 : une performance exceptionnelle

Lancée en février 2006, Prise 2 a connu un succès instantané avec sa programmation axée sur des séries cultes de la télé québécoise, telles que *Symphorien*, *Entre Chien et loup*, *Soirée canadienne* et *L'Or du temps* et des classiques du cinéma. Déjà, Prise 2 a obtenu en quelques mois un taux de pénétration remarquable avec plus de 220 000 abonnés, ce qui lui permettra d'atteindre très rapidement le seuil de la rentabilité.

SUN TV : un rayonnement accru

Acquise par TVA à la fin de 2004, en partenariat avec Corporation Sun Media, la station SUN TV de Toronto rejoint maintenant 5 millions de foyers et a accru fortement ses cotes d'écoute au cours du dernier exercice financier, notamment grâce à une entente conclue avec Rogers Cable pour l'offrir sur son réseau numérique partout sur le territoire de l'Ontario. En outre, l'entreprise a déposé au CRTC une demande d'autorisation d'installer des réémetteurs dans les marchés d'Ottawa et de London, ce qui lui permettra d'accroître encore davantage son rayonnement.

Au cours de l'année 2006, SUN TV a poursuivi ses efforts de réduction de ses frais d'exploitation tout en augmentant ses revenus de 10 %, ce qui demeure une excellente performance dans un marché aussi concurrentiel que celui de la métropole ontarienne.

JPL Production : un rôle de plus en plus important

La filiale de production de TVA, JPL Production, joue un rôle croissant dans la grille de programmation du réseau, assurant la production de ses émissions parmi les plus populaires,

Entre Chien et Loup

Poupées Russes

Télévision

telles que *Salut Bonjour !*, *Tout simplement Clodine*, *Les Poupées russes*, *Les Retrouvailles* et le *Gala Artis*. JPL Production est également détenteur des droits et assure la production du *Banquier*, le tout nouveau et très populaire quiz diffusé deux fois par semaine à TVA depuis janvier dernier. La division, qui possède plusieurs studios d'enregistrement et compte sur un personnel des plus compétents et motivés, a de nouveau connu une année exceptionnelle en 2006 en produisant tout près de 1 800 heures d'émissions, par rapport à 1 700 heures en 2005.

Dans la perspective d'un engagement accru de TVA dans la production de contenus destinés à diverses plates-formes de diffusion, JPL sera d'ailleurs de plus en plus mise à contribution dans l'avenir.

TVAccès : une progression fulgurante

TVAccès, une division qui regroupe les activités de production commerciale du réseau TVA à Montréal et à Québec, a été mise sur pied en 2003. Spécialisée dans la production de messages publicitaires, de vidéos corporatives et d'infopublicités, elle a poursuivi résolument sa croissance en 2006 avec une augmentation de ses revenus de plus de 22 % et 24 % de son bénéfice d'exploitation.

Deuxième maison de production commerciale en importance au Québec, TVAccès a clairement consolidé sa position en 2006, avec une croissance du nombre de ses productions nationales de l'ordre de 15,3 %, la plus forte et de loin de toute son industrie.

Toujours aussi près de nos annonceurs

Même si l'émergence de nouvelles fenêtres de diffusion continue de susciter une fragmentation continue des auditoires et des annonceurs, la télévision n'en demeure pas moins l'un des véhicules publicitaires parmi les plus efficaces qui soient. À plus forte raison, grâce à sa popularité, à son rayonnement et à sa longue tradition d'excellence, le réseau TVA continue d'offrir à ses annonceurs un impact maximal pour leurs investissements publicitaires. Outre les pauses publicitaires traditionnelles, nous nous sommes d'ailleurs

dotés, au cours des derniers mois, d'un outil de mesure exceptionnellement précis, le iTVX, qui permet de calculer l'impact des placements de produits intégrés dans les émissions.

Par ailleurs, au moment où TVA s'engage plus que jamais dans les nouveaux médias, il va de soi qu'il entend amener avec lui ses annonceurs afin de rejoindre le public sur toutes les fenêtres de diffusion où il choisira de se divertir et de s'informer.

Stimulé par les défis de l'avenir

Tout en continuant d'assumer pleinement son rôle de leader de la télédiffusion au Québec, Groupe TVA envisage avec confiance les défis de l'avenir. Qu'il s'agisse de télévision spécialisée, d'Internet, de vidéo sur demande, de téléphonie sans fil ou de tout autre support de diffusion audiovisuelle, TVA sera de plus en plus engagé dans la création, la production et la distribution de contenus qui rejoindront les consommateurs et les annonceurs là où ils sont.

Hautement motivés et stimulés par ces défis, les gens de TVA comptent mettre à profit plus que jamais, dans cette optique, leur appartenance à Quebecor Média. En partenariat avec l'ensemble de ses entreprises sœurs, Groupe TVA entend maintenir son leadership au sommet de son industrie tout en demeurant plus que jamais partie prenante du dynamisme culturel du Québec.

Un regard porté vers l'avenir

Le numéro 1 de la presse magazine au Québec

Avec plus d'une quarantaine de titres, Les Publications TVA est de loin le numéro un de la presse magazine au Québec, représentant près de 50 % des ventes totales et plus de 72 % des magazines vendus uniquement en kiosque. Les Publications TVA édite les magazines artistiques les plus populaires au Québec dont *7 Jours*, *Star Système*, *Échos Vedettes* et *Le Lundi* ainsi que des hebdomadaires et mensuels rejoignant un vaste public, tels que *Clin d'œil*, *Les Idées de ma maison* et *Décoration Chez-Soi*.

Retour à la rentabilité

L'exercice financier 2006 a marqué pour Les Publications TVA un retour à la rentabilité à compter du deuxième trimestre, lequel témoigne des efforts déployés au cours des derniers mois afin de préserver nos parts de marché et notre positionnement face à une concurrence accrue. Ces efforts ont notamment permis d'endiguer efficacement l'impact d'un nouveau compétiteur dans le marché des magazines artistiques. Son arrivée, en 2005, avait donné lieu à une guerre des prix qui s'est clairement émoussée depuis. En effet, alors que ce concurrent voit désormais son tirage s'éroder de semaine en semaine, *7 Jours* atteint aujourd'hui quelque 106 000 copies vendues chaque semaine et est redevenu rentable.

Durant l'année, Les Publications TVA s'est par ailleurs porté acquéreur de la participation de 50 % de Transcontinental dans Trustmédia, ce qui en fait désormais le seul actionnaire et éditeur de *TV Hebdo*.

Des succès marqués

Au cours de la dernière année, Les Publications TVA a continué d'investir dans le contenu et le format de ses magazines, tout en remettant en question la pertinence de certains titres. Ainsi, nous avons mis un terme à la publication de *Clin d'œil shopping* et de *Sensass* et procédé au lancement d'un nouveau magazine, *Moi & Cie*, mettant en vedette l'animatrice Patricia Paquin. Dès sa sortie en kiosque, ce titre bimensuel a connu un succès qui a nettement dépassé les attentes.

Toujours dans le secteur des magazines artistiques, l'hebdomadaire *Star Système* a connu une croissance de ses copies vendues en kiosque de l'ordre de 58 % au cours de l'année écoulée, atteignant ainsi la rentabilité. Quant au *Lundi*, il a enregistré une croissance de son tirage pour la première fois depuis plusieurs années.

Une stratégie de croissance sur le Web

Les Publications TVA a également commencé à déployer, en 2006, une stratégie de croissance sur Internet en lançant le site 7jours.canoe.ca, qui offre une valeur ajoutée par rapport au magazine en proposant notamment aux internautes des galeries de photos et des capsules vidéo exclusives d'entrevues réalisées par un journaliste-reporter.

Dans les mois qui viennent, nous continuerons de fournir à nos lecteurs et à l'ensemble des internautes des compléments à nos contenus imprimés afin d'offrir nos marques aux consommateurs dans l'univers médiatique qu'ils ont choisi, que ce soit sur Internet ou d'autres plates-formes de diffusion.

À la recherche d'occasions de croissance hors Québec

Tout en continuant de protéger ses marchés au Québec, Les Publications TVA demeure à l'affût de toutes les possibilités de croissance externe, en particulier au Canada anglais. Des projets d'acquisition continuent d'être étudiés en fonction de cette priorité.

Une stratégie axée sur l'acquisition de droits de distribution.

Des projets prometteurs

Good Night and Good Luck

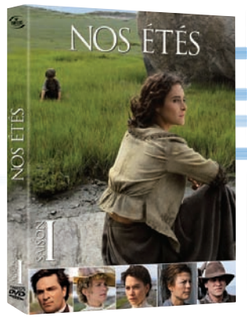

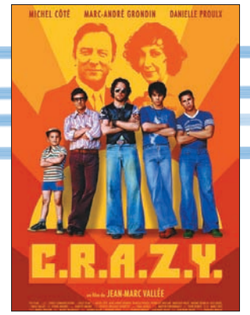

en 2007

Après avoir eu la main heureuse en 2005, en particulier grâce au succès remarquable remporté par les films *C.R.A.Z.Y.* et *White Noise* (*Interférences*), TVA Films a connu un niveau d'activité beaucoup plus faible en 2006. En conséquence, ses revenus dans le marché du cinéma ont été inférieurs de 78 % à ce qu'ils avaient été l'année précédente.

Plusieurs facteurs expliquent cette situation. D'abord, les films *Incisions* et *Le Guide de la petite vengeance*, sur lesquels nous avions fondé beaucoup d'espoir, n'ont pas obtenu le succès escompté en salle. D'autre part, plusieurs films dont la sortie était prévue en 2006 ont vu leur lancement reporté au début de 2007 ou, pour certains d'entre eux, tout simplement annulé.

Le marché vidéo/DVD : une bonne performance

Le marché de la vente et de la location de vidéo/DVD a, tout à la fois, prolongé les succès obtenus par *C.R.A.Z.Y.* et *Interférences* en 2005 et reflété l'absence d'un véritable grand succès au cinéma l'année dernière. Toutefois, outre le film *Good Night and Good Luck*, les ventes de DVD de spectacles et de séries télévisées tels que *Noir et Blanc* de Gregory Charles, *Nos étés*, *Soirée canadienne* et *Le Cœur a ses raisons* I et II ont offert une bonne performance. On note par ailleurs une croissance intéressante de l'ordre de 10 % des ventes de titres figurant au catalogue de TVA Films.

Des films porteurs en 2007

Compte tenu du fait que plusieurs films qui devaient être lancés en 2006 le seront cette année, nous nous attendons à ce que le niveau d'activités soit nettement plus élevé en 2007.

Parmi les produits dont TVA Films détient les droits de distribution et qui offrent un excellent potentiel commercial, nous misons particulièrement cette année sur *La Vie en rose*, d'Olivier Dahn. Ce film, qui met en vedette l'actrice française Marion Cotillard, retrace les principaux moments de la vie d'Édith Piaf et devrait rejoindre un vaste public. *Because I Said So* (*Cherche homme parfait*), mettant en vedette Diane Keaton et Mandy Moore, est aussi promis à un bel avenir, ainsi que *How I Met My Boyfriend's Dead Fiancée*, avec Eva Longoria et Jason Biggs, dont la sortie est prévue en octobre prochain.

Miser sur le multimédia

Malgré la baisse des produits d'exploitation enregistrée en 2006, TVA Films demeure solidement sur ses rails. Tout en demeurant constamment à l'affût de projets de films canadiens et étrangers offrant un fort potentiel commercial en salle, nous déployons une stratégie clairement axée sur l'acquisition de droits de distribution pour l'ensemble des plates-formes de diffusion.

RAPPORT DE GESTION ANNUEL

pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Groupe TVA inc. (TVA) est une entreprise de communication qui œuvre dans trois secteurs; la télévision, l'édition et la distribution. En télévision, TVA est actif en production et en diffusion d'émissions de divertissement, d'information et d'affaires publiques, en production commerciale et dans le téléachats. TVA est l'entreprise privée qui exploite le réseau de télévision de langue française le plus important en Amérique du Nord, en plus d'exploiter six services spécialisés et une station généraliste à Toronto. En édition, TVA publie une quarantaine de magazines spécialisés, ce qui en fait le plus important éditeur de magazines de langue française au Québec. En distribution, TVA possède un catalogue de droits de distribution important qu'elle exploite sur toutes les plates-formes: cinéma, vidéo, télévision payante et à la carte et enfin télévision spécialisée et généraliste. Les actions de la Compagnie, anciennement cotées sous le symbole TVA.NV.B, sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B depuis le 29 mai 2006.

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE 2006

Pour l'analyse et commentaires de la direction concernant le quatrième trimestre 2006, veuillez vous reporter aux documents publics déposés pour l'analyse et commentaires du quatrième trimestre 2006.

SURVOL DE L'ANNÉE 2006

Le bénéfice d'exploitation[1] de TVA pour l'exercice 2006 est en baisse de 21 % par rapport à l'année précédente. La Compagnie a vu son bénéfice d'exploitation[1] baisser de façon significative dans son secteur de la télévision compte tenu de l'impact de la fragmentation du marché télévisuel qui continue d'exercer une pression importante sur les revenus publicitaires des diffuseurs conventionnels. La Compagnie enregistre une perte nette de 3 140 000 $ pour l'exercice 2006 comparée à un bénéfice net de 28 373 000 $ l'an passé. Voici quelques faits saillants de l'année 2006:

- Radiation de la licence de télédiffusion et de l'écart d'acquisition de SUN TV pour 31 084 000 $ faisant suite aux tests de dépréciation annuels de la Compagnie.

- Baisse de 25 % du bénéfice d'exploitation[1] du Réseau TVA en raison d'une diminution des revenus publicitaires de 3,6 % combinée à une croissance des charges d'exploitation de 4,2 %.

- Croissance du bénéfice d'exploitation[1] de 34 % pour les services spécialisés malgré le lancement d'une nouvelle chaîne Prise 2 en février 2006.

- Réduction de la perte d'exploitation[1] de SUN TV en raison de la baisse de ses charges d'exploitation de plus de 3 % malgré la croissance de ses revenus d'exploitation de 10 % au cours de l'année comparativement à l'an passé.

- Malgré une compétition continuellement présente, le secteur de l'édition a enregistré une amélioration importante de sa rentabilité en 2006 par rapport à l'an passé alors que se livrait une guerre de prix au niveau des magazines hebdomadaires dans ce marché.

- Perte d'exploitation[1] de 1 707 000 $ dans le secteur de la distribution compte tenu des recettes aux entrées de cinéma beaucoup moindres qu'anticipées sur nos nouveaux films sortis en salles dont entre autres les films « Incisions » et « Le Guide de la petite vengeance ». Ces résultats moindres au cinéma ont aussi affecté négativement les recettes en vidéo.

GÉNÉRALITÉS

Le secteur d'activités de la télévision a connu beaucoup de bouleversements au courant de la dernière année. Celui-ci a subi, dès le début de l'année 2006, une fragmentation accrue de son auditoire, non seulement vers les canaux spécialisés mais également vers les nouvelles fenêtres de diffusion notamment l'Internet et la Vidéo sur demande. Cette fragmentation de l'auditoire a amené plusieurs publicitaires à revoir leur stratégie et déplacer une partie de leurs budgets en conséquence. Cette situation combinée à la concurrence constante des réseaux conventionnels existants et à la position de leader du réseau TVA sur le marché de la télévision conventionnelle au Québec, a résulté en une diminution des revenus publicitaires du réseau TVA pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2006. Malgré cette situation, le réseau TVA domine toujours les parts d'écoute du Québec francophone avec 27,5 parts de marché soit plus que les parts de TQS et de la SRC combinées. (Source: BBM audimétrie, lundi au dimanche, 2 ans et +, du 28 août au 10 décembre 2006). De plus, durant cette même période, TVA a obtenu 23 des 30 émissions les plus regardées dont « Occupation Double », « Lance et compte: La revanche » et « Les Poupées Russes ». En février 2006, TVA a lancé une nouvelle chaîne spécialisée de type Nostalgie intitulée « Prise 2 ». Le service de nouvelles LCN quant à lui, a connu une croissance remarquable de son auditoire et de ses parts de marché à l'automne 2006.

Dans le secteur de l'édition, la forte concurrence et la guerre des prix débutées au quatrième trimestre de 2005 dans les magazines hebdomadaires se sont poursuivies une grande partie de l'année 2006. Celles-ci s'étant amoindries quelque peu aux troisième et quatrième trimestres de l'année. Dès à présent, nous rebâtissons progressivement notre profitabilité dans ce secteur. De plus, un nouveau magazine intitulé « Moi & Cie » mettant en vedette l'animatrice Patricia Paquin a été lancé en octobre 2006 et connaît un succès commercial au-delà de nos projections initiales.

L'année 2006 n'aura pas été une très bonne année pour les recettes aux entrées de cinéma pour les films québécois. De plus, plusieurs sorties initialement prévues durant l'année dans le cadre de nos ententes avec les producteurs américains ont été reportées à l'année prochaine.

TVA a également effectué plusieurs modifications à son équipe de direction ainsi qu'à sa structure opérationnelle dans l'objectif ultime de s'adapter aux changements profonds de l'industrie dans laquelle elle évolue afin de poursuivre son rôle de leader et offrir à son auditoire et à sa clientèle commerciale les meilleurs contenus disponibles, aux moments et sur les médias qu'ils désirent.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

L'analyse et les commentaires de la direction sur les résultats et la situation financière de TVA qui suivent doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés de la Compagnie.

Produits d'exploitation (en milliers de dollars)

	Exercice terminé le 31 décembre 2006	Exercice terminé le 31 décembre 2005
Télévision	**309 317 $**	306 774 $
Édition	**78 125**	77 129
Distribution	**14 369**	21 789
Éléments intersectoriels	**(8 499)**	(4 340)
	393 312 $	401 352 $

Les produits d'exploitation consolidés de TVA ont atteint 393 312 000 $ en 2006 comparativement à 401 352 000 $ enregistrés au cours de l'exercice précédent. Cette baisse est principalement attribuable à la baisse des revenus du secteur de la distribution avec un recul de ses produits de 34 % compte tenu du niveau plus faible des activités en 2006 et par des recettes d'entrées au cinéma plus faibles qu'anticipées sur les films « Incisions » et « Le Guide de la petite vengeance » sortis en 2006. De plus, en 2005, ce secteur avait connu une croissance de 65 % avec le succès des films « C.R.A.Z.Y. » et « Interférence ».

Du côté du secteur de la télévision, la croissance importante des revenus d'abonnement pour nos chaînes spécialisées est venue compenser en partie la baisse des revenus publicitaires du réseau TVA. L'édition affiche une hausse de 1,3 % de ses revenus principalement attribuables à l'augmentation de ses revenus publicitaires en contrats échanges. Quant aux éléments intersectoriels, ils ont augmenté de façon significative durant l'exercice de 2006 comparé à l'exercice 2005 et s'explique principalement par un niveau plus élevé de transactions entre les secteurs télévision et édition principalement au niveau des échanges publicitaires.

Bénéfice d'exploitation[1] (en milliers de dollars)

	Exercice terminé le 31 décembre 2006	Exercice terminé le 31 décembre 2005
Télévision	**42 963 $**	52 377 $
Édition	**1 358**	273
Distribution	**(1 707)**	341
Éléments intersectoriels	**(558)**	-
	42 056 $	52 991 $

[1] Bénéfice d'exploitation ou perte d'exploitation: Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Compagnie définit le bénéfice d'exploitation ou perte d'exploitation comme le bénéfice (perte) avant amortissements, charges financières, frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs incorporels, gain sur acquisition et disposition d'entreprise, (récupération) impôts sur le bénéfice, part de l'actionnaire sans contrôle et part des bénéfices dans les sociétés satellites. Le bénéfice d'exploitation ou perte d'exploitation, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux principes comptables généralement reconnus («PCGR») du Canada. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation de la performance financière ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidité. Cette mesure ne représente pas les fonds disponibles pour le service de la dette, le paiement de dividendes, le réinvestissement ou d'autres utilisations discrétionnaires, et ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de performance calculées selon les PCGR du Canada. La direction estime que le bénéfice d'exploitation est un instrument utile d'évaluation de la performance. La direction et le conseil d'administration utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Compagnie que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. De plus, des mesures comme le bénéfice d'exploitation sont fréquemment utilisées par la communauté financière pour analyser et comparer la performance d'entreprises dans les secteurs où nous exerçons nos activités. Signalons que la définition du bénéfice d'exploitation adoptée par la Compagnie peut différer de celle d'autres entreprises.

Conciliation du bénéfice d'exploitation[1] présenté dans ce rapport avec le bénéfice net (perte nette) divulgué(e) aux états financiers consolidés (en milliers de dollars)

	Exercice terminé le 31 décembre 2006	Exercice terminé le 31 décembre 2005
(Perte nette) bénéfice net	**(3 140) $**	28 373 $
Amortissement des immobilisations corporelles et des frais de démarrage reportés	**13 905**	13 740
Charges financières	**5 308**	2 764
Dépréciation d'actifs incorporels	**31 828**	-
Frais de rationalisation des activités d'exploitation	**507**	(232)
Gain sur acquisition et disposition d'entreprise	**(368)**	(44)
(Récupération) impôts sur le bénéfice	**(2 591)**	11 943
Part de l'actionnaire sans contrôle	**(3 252)**	(2 747)
Part des bénéfices dans les sociétés satellites	**(141)**	(806)
Bénéfice d'exploitation[1]	**42 056 $**	52 991 $

TVA a enregistré un bénéfice d'exploitation de 42 056 000 $ au cours de l'exercice 2006 comparativement à un bénéfice d'exploitation de 52 991 000 $ enregistré au cours de l'exercice précédent.

Dans le secteur de la télévision, le bénéfice d'exploitation de l'exercice 2006 a diminué de 9 414 000 $ ou 18 % comparé à l'exercice précédent. Cette baisse est principalement attribuable à la baisse de la rentabilité du réseau TVA qui est affectée par des revenus publicitaires à la baisse jumelée à des charges d'exploitation plus élevées notamment ses coûts de programmation. Cependant, SUN TV a poursuivi l'amélioration de ses résultats en diminuant sa perte de plus de 20 % en 2006 comparé à l'exercice précédent, et nos chaînes spécialisées ont connu une croissance de 34 % de leur bénéfice d'exploitation.

Dans le secteur de l'édition, malgré une compétition continuellement présente, les marges bénéficiaires se sont améliorées par rapport à l'an passé permettant à la Compagnie de dégager un bénéfice d'exploitation en 2006 de 1 358 000 $ comparé à 273 000 $ enregistré au cours de l'exercice précédent. Pour le secteur de la distribution, le niveau des produits d'exploitation plus faibles explique le recul important du bénéfice d'exploitation avec une perte d'exploitation de 1 707 000 $ comparativement à un bénéfice d'exploitation de 341 000 $ pour l'exercice précédent.

TÉLÉVISION

Les produits d'exploitation du secteur de la télévision ont progressé de 2 543 000 $ ou 0,8 % en 2006 par rapport à 2005 pour atteindre 309 317 000 $. Cette légère progression s'explique principalement par une hausse des revenus de nos chaînes spécialisées de près de 25 %, par la hausse des revenus de SUN TV et une croissance de plus de 20 % des revenus provenant de nos activités de productions commerciales. Cependant, ces gains ont été réduits par une baisse importante des revenus publicitaires du réseau TVA, qui continue de subir la pression du marché et de sa fragmentation.

Le marché publicitaire de la télévision conventionnelle demeure difficile et ses dollars publicitaires se déplacent de plus en plus vers le marché publicitaire des chaînes spécialisées ainsi que les nouveaux médias tels qu'Internet. Le réseau TVA a subi une baisse de ses revenus publicitaires de 3,6 % par rapport à l'exercice précédent malgré une programmation performante et solide. En effet, selon Audimétrie BBM, 23 des 30 émissions les plus regardées ont été diffusées sur le réseau TVA en 2006 comparativement à 27 sur 30 en 2005. Les émissions comme « Occupation Double », « Lance et compte: La Revanche », « Surprise sur prise » et « Célébration 2006 » se sont classées parmi les cinq premières. Le Réseau TVA continue donc, malgré la fragmentation du marché de la télévision, à produire des résultats d'écoute excellents et permet à celui-ci de demeurer le numéro un dans le marché québécois. D'ailleurs, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2006, il a obtenu 26,9 parts de marché soit plus que les parts combinées de TQS et de la SRC (Source: Audimétrie BBM, Québec franco, lundi au dimanche, 2+).

Notre station généraliste de Toronto, SUN TV, a vu ses revenus croître de 10 % en 2006 dans un marché hautement compétitif alors que nos services spécialisés continuent d'enregistrer une bonne progression de leurs revenus d'abonnement soit une hausse de 40 % par rapport à l'exercice 2005. Cette croissance importante provient en grande partie des nouveaux services *Mystère et Argent* dont la période de gratuité s'est terminée au début de l'année 2006 ainsi que par les revenus de la nouvelle chaîne *Prise 2* lancée en février 2006. De plus, notre chaîne de nouvelles continues *LCN* continue d'afficher d'excellents résultats d'écoute avec une croissance de 32 % de son auditoire moyen à la minute entre l'automne 2006 et 2005.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 266 354 000 $ au cours de l'exercice comparativement à 254 397 000 $ enregistrés au cours de l'exercice précédent. Cette croissance des charges d'exploitation du secteur de 11 957 000 $ ou 4,7 % s'explique essentiellement par une croissance des charges d'exploitation du Réseau TVA de 4,2 % combinée aux charges de notre nouveau service numérique Prise 2 lancé en février 2006. Les coûts d'exploitation de SUN TV ont été inférieurs de 3,4 % comparativement à l'exercice 2005 et reflètent les changements effectués au cours des derniers mois dans le but de réduire ceux-ci et d'augmenter la profitabilité de la station.

Le bénéfice d'exploitation du secteur de la télévision a atteint 42 963 000 $ au cours de l'exercice comparativement à un bénéfice d'exploitation de 52 377 000 $ enregistré au cours de l'exercice précédent soit une baisse de près de 18 %. Le Réseau TVA est le grand responsable de cette baisse du bénéfice d'exploitation avec une diminution de son propre bénéfice d'exploitation de 25 % comparativement à l'exercice précédent. Nous poursuivons nos efforts en vue de diversifier nos sources de revenus en accompagnant nos annonceurs sur les nouvelles fenêtres de diffusion en plus de développer de nouveaux outils de mesure de l'efficacité de nos actions de créativité média et d'intégration de produits à nos émissions. De plus, au cours des derniers mois, nous avons mis en place un plan de trois (3) ans de réduction de dépenses et d'investissements en technologie afin de nous doter d'une plus grande flexibilité opérationnelle. Cette baisse de rentabilité a cependant été compensée par la croissance des services spécialisés qui ont vu leur bénéfice d'exploitation s'accroître de près de 34 % et par la diminution de la perte d'exploitation de SUN TV. En effet, SUN TV a enregistré une perte d'exploitation de 8 574 000 $ pour l'exercice comparativement à une perte de 10 756 000 $ pour l'exercice précédent. La production commerciale affiche une croissance de son bénéfice d'exploitation au cours de l'exercice de près de 29 % comparé à l'exercice précédent.

ÉDITION

Les produits d'exploitation du secteur de l'édition ont atteint 78 125 000 $ au cours de l'exercice comparativement à 77 129 000 $ enregistrés au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2005. Cette croissance de 1,3 % des produits d'exploitation s'explique principalement par l'augmentation de ses revenus publicitaires en contrats échanges. Les revenus en kiosques ont baissé de près de 3 % soit principalement dans les magazines mensuels alors que les magazines hebdomadaires affichent des revenus en kiosques stables comparativement aux ventes de l'exercice précédent. Au cours du quatrième trimestre, nous avons procédé au lancement d'un nouveau magazine intitulé « Moi & Cie » mettant en vedette l'animatrice Patricia Paquin. Ce nouveau produit qui remplace le magazine « Sensass » connaît un excellent départ. Nous continuerons de faire évoluer nos différentes publications afin qu'elles répondent toujours mieux aux attentes et aux goûts des consommateurs tout en déployant tous les efforts nécessaires pour en améliorer la rentabilité. Malgré la vive concurrence qui existe dans ce marché, TVA possède toujours environ 72 % du marché des ventes en kiosques des magazines francophones au Québec et près de 50 % des unités vendues des magazines francophones au Québec (source: Audit Bureau of Circulation). En 2005, la venue d'un nouveau compétiteur qui publie un hebdomadaire artistique est venu augmenter la concurrence dans ce marché et la Compagnie avait dû investir davantage dans ses contenus et dans les formats de ses magazines afin de protéger ses parts de marché et sa position de leader, affectant ainsi la rentabilité de ce secteur. Cette guerre de part de marché s'est légèrement estompée depuis les deux derniers trimestres donnant ainsi de meilleurs résultats financiers à notre secteur d'activité.

Les charges d'exploitation du secteur se sont élevées à 76 767 000 $ au cours de l'exercice comparativement à des charges d'exploitation de 76 856 000 $ enregistrées au cours de l'exercice précédent. Cette légère baisse des charges d'exploitation, comparativement à l'exercice précédent, s'explique par des coûts d'impression et de pelliculage moins élevés de 9 % comparativement à l'exercice précédent compte tenu de la diminution du nombre de pages dans l'ensemble de nos magazines hebdomadaires, de la réduction du format du TV 7Jours et de la baisse de valeur des primes offertes comparativement à l'exercice 2005 alors qu'il y avait eu une offensive majeure pour contrer la compétition. De plus, une augmentation importante du budget publicitaire en contrats échanges est venue réduire les économies de charges d'exploitation identifiées ci-dessus.

Le bénéfice d'exploitation est donc de 1 358 000 $ pour l'exercice comparativement à 273 000 $ enregistré au cours de l'exercice précédent. Cette hausse de la rentabilité est le résultat des décisions prises depuis plusieurs trimestres afin de préserver nos parts de marché et renforcer notre positionnement face à une concurrence accrue et vive. Nous travaillons maintenant à rebâtir graduellement nos marges de profits dans nos différentes catégories de produits. Malgré ce rétablissement graduel de nos marges bénéficiaires nous entendons poursuivre certains investissements entrepris pour maintenir et augmenter la très grande qualité de nos contenus et des formats de nos magazines.

DISTRIBUTION

Les produits d'exploitation du secteur de la distribution ont atteint 14 369 000 $ pour l'exercice comparativement à 21 789 000 $ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005. Cette baisse des produits d'exploitation s'explique principalement par un niveau plus faible des activités en 2006 par rapport à 2005 ainsi que par des performances plus décevantes des films « Incisions », des producteurs de « Interférences », et « Le Guide de la petite vengeance » sortis en 2006 et sur lesquels nous nous attendions à de meilleurs résultats. En 2005, ce secteur avait connu une très bonne performance avec les succès remarquables des films « C.R.A.Z.Y. » et « Interférences » alors que ses revenus en cinéma et en vidéo avaient plus que doublé ceux de l'exercice 2004. Les revenus en cinéma ont été inférieurs de 78 % à ceux de l'année précédente à cause de notre difficulté à obtenir des recettes aux entrées de cinéma aussi substantielles qu'avec les succès de l'année précédente. En plus des films identifiés précédemment, plusieurs des sorties prévues ont été tout simplement reportées au début de 2007 et deux (2) ont été simplement annulées. En vidéo, les produits d'exploitation ont également chuté mais dans une proportion moindre (30 %) subissant également l'impact des succès de 2005 de « C.R.A.Z.Y. » et « Interférences » et de l'absence d'un succès en cinéma en 2006. Cependant le film « Good Night and Good Luck » a réalisé de bonnes ventes en vidéo en 2006 faisant suite à sa sortie en cinéma qui avait chevauché deux (2) exercices financiers l'an dernier. Les activités en DVD de spectacles et de séries télévisées tels que « Noir et Blanc » de Gregory Charles, « Nos étés », « Soirées canadiennes », « Le Cœur a ses raisons I et II » sont venues compléter les ventes de l'exercice. Les ventes de titres de notre catalogue en télévision ont connu une croissance de 10 % comparativement à l'exercice précédent. Une bonne portion de ces ventes a été effectuée à des entités membres de notre secteur Télévision dégageant un bénéfice d'exploitation sur ces titres de 574 000 $. La perte d'exploitation apparaissant à la rubrique « Éléments intersectoriels » à la note sur l'information sectorielle, représente la portion non-matérialisée du profit reconnu sur ces ventes dans le secteur Distribution.

La perte d'exploitation réalisée au cours de l'exercice s'élève donc à 1 707 000 $ comparativement à un bénéfice d'exploitation de 341 000 $ enregistré au cours de l'exercice précédent. La réalité de ce secteur fait en sorte que la majorité des sorties de films sont tributaires des réalités de productions et des stratégies des producteurs mêmes. Plusieurs titres pour lesquels TVA Films possède les droits de distribution arriveront au cinéma au début de 2007 plutôt qu'à l'automne 2006 tel qu'initialement prévu. Bien que nous ne puissions prévoir d'avance la réceptivité de ces films par les consommateurs, le niveau d'activité du printemps sera néanmoins supérieur à celui du printemps 2006.

Résultats comparatifs (en milliers de dollars)

	Exercice terminé le 31 décembre 2006	Exercice terminé le 31 décembre 2005
Produits d'exploitation	**393 312 $**	401 352 $
Charges d'exploitation, de ventes et d'administration	**351 256**	348 361
Bénéfice d'exploitation	**42 056**	52 991
Amortissements	**13 905**	13 740
Charges financières	**5 308**	2 764
Dépréciation d'actifs incorporels	**31 828**	-
Frais de rationalisation des activités d'exploitation	**507**	(232)
Gain sur acquisition et disposition d'entreprise	**(368)**	(44)
(Perte) bénéfice avant les éléments suivants	**(9 124)**	36 763
(Récupération) impôts sur le bénéfice	**(2 591)**	11 943
Part de l'actionnaire sans contrôle	**(3 252)**	(2 747)
Part dans les résultats des sociétés satellites	**(141)**	(806)
(Perte nette) bénéfice net	**(3 140) $**	28 373 $

AMORTISSEMENTS

L'amortissement des immobilisations corporelles et des frais de démarrage reportés s'est élevé à 13 905 000 $ pour l'exercice comparativement à 13 740 000 $ enregistré au cours de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable à la terminaison d'un plus grand nombre de projets d'immobilisations en 2006 et de l'amortissement relié aux dits projets.

CHARGES FINANCIÈRES

Les charges financières ont totalisé 5 308 000 $ au cours de l'exercice comparativement à une charge de 2 764 000 $ enregistrée au cours de l'exercice précédent. Cette hausse est attribuable à la hausse des taux d'intérêts ainsi qu'à un niveau moyen de dettes plus élevés en 2006 comparativement à l'année précédente alors que la Compagnie avait emprunté une somme importante pour financer le rachat d'actions important réalisé en juillet 2005.

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS INCORPORELS

Au cours du dernier trimestre, la Compagnie a complété ses tests annuels de dépréciation pour ses licences de télédiffusion et l'écart d'acquisition. À la suite des résultats des tests, la Compagnie a enregistré une charge totale de dépréciation de 31 084 000 $ dont 23 119 000 $ pour la licence de télédiffusion de SUN TV et 7 965 000 $ pour l'écart d'acquisition. Cette dépréciation est devenue nécessaire suite à la révision du plan d'affaires de SUN TV à la lumière de l'expérience du marché des deux dernières années et compte tenu des pressions exercées sur les revenus publicitaires des télédiffuseurs généralistes dont, entre autres, la fragmentation du marché télévisuel.

Cette dépréciation s'ajoute à la dépréciation d'un autre actif incorporel enregistré au courant de l'exercice représentant la quote-part de l'entreprise dans la licence d'exploitation d'un magazine détenu en copropriété dans son secteur de l'édition pour un montant de 744 000 $. Le total des dépréciations des actifs incorporels pour l'exercice représente 31 828 000 $.

FRAIS DE RATIONALISATION DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Au cours de l'exercice, la Compagnie a enregistré une provision pour frais de rationalisation de 1 404 000 $ suite à l'abolition d'une trentaine de postes dans son secteur télévision. Cette provision a été réduite par l'enregistrement d'un revenu provenant du renversement d'une partie de la provision pour rationalisation reliée aux activités de production de son ancienne filiale TVA Acquisition pour un montant de 897 000 $ suite aux règlements de certains dossiers ainsi qu'aux nouvelles informations disponibles à la Compagnie.

Au cours de l'exercice précédent, la Compagnie avait enregistré un gain de 1 257 000 $ suite au recouvrement d'une somme à recevoir qui avait été radiée lors de la rationalisation effectuée en 2001, suite au repositionnement du secteur de la distribution. Ce gain avait été réduit d'une radiation de droits de distribution de 591 000 $ qui avaient été acquis par le biais de son ancienne filiale TVA Acquisition inc. et d'une charge additionnelle de 434 000 $ de sa provision pour rationalisation reliées aux activités de production de cette ancienne filiale.

GAIN SUR ACQUISITION ET DISPOSITION D'ENTREPRISE

Le 10 novembre 2006, la Compagnie a acquis la totalité des actions de la société Trustmédia Inc., détenue par l'autre actionnaire en copropriété à 50 % devenant ainsi l'unique actionnaire de cette société. Suite à cette acquisition, la Compagnie a enregistré un gain de 368 000 $ compte tenu que le prix payé est inférieur à la juste valeur des actifs nets acquis. L'excédent de l'encaisse acquise lors de cette transaction sur la contrepartie payée est de 818 000 $. Aucun impôt n'a été enregistré sur ce gain puisqu'il résulte en un écart permanent.

Au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2005, la Compagnie avait comptabilisé un gain additionnel de 44 000 $ suite au règlement final de la vente de sa filiale, Les Éditions TVA inc. à sa société mère Quebecor Media inc.

IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

Au cours de l'exercice, la Compagnie a enregistré une récupération d'impôts de 2 591 000 $ ou un taux effectif de 28,4 % comparativement à une charge d'impôts de 11 943 000 $ ou un taux effectif de 32,5 % enregistré au cours de l'exercice précédent. Cette baisse du taux d'impôts est attribuable à l'impact favorable de 3 223 000 $ sur la charge d'impôts futurs en raison de la baisse des taux d'impôts fédéral promulguée le 22 juin 2006. L'effet de cette baisse est diminué par l'impact cumulatif de la consolidation fiscale mise en place dans SUN TV et par l'écart permanent généré par la dépréciation de l'écart d'acquisition de SUN TV.

Au cours de l'exercice, la Compagnie a acquis des déductions fiscales représentant des impôts de l'ordre de 4 452 000 $ auprès de Quebecor World inc., une société sous contrôle commun de la société mère ultime, Quebecor inc. La totalité de cette somme a été comptabilisée à titre d'actifs d'impôts exigibles. Cette transaction a permis à la Compagnie de réaliser un gain de 293 000 $ qui a été comptabilisé à titre de surplus d'apport. Des avantages fiscaux de 1 113 000 $ relatifs à la transaction de l'exercice et 2 557 000 $ relatifs aux transactions des exercices précédents, seront comptabilisés dans les résultats de la Compagnie lorsque le taux s'appliquant à ces déductions fiscales sera officiellement promulgué par les autorités législatives.

PART DE L'ACTIONNAIRE SANS CONTRÔLE

La part de l'actionnaire sans contrôle s'élève à 3 252 000 $ comparativement à 2 747 000 $ pour l'exercice précédent. La part de l'actionnaire sans contrôle représente la quote-part de Corporation Sun Media dans la perte nette de SUN TV.

PART DES BÉNÉFICES DANS LES SOCIÉTÉS SATELLITES

La part dans les bénéfices des sociétés satellites s'élève à 141 000 $ pour l'exercice comparativement à 806 000 $ pour l'exercice précédent. Des résultats plus difficiles pour ces sociétés du domaine de la télévision expliquent la baisse de notre quote-part dans leurs résultats.

(PERTE NETTE) BÉNÉFICE NET

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, TVA a enregistré une perte nette de 3 140 000 $, soit une perte de 0,12 $ par action diluée comparativement à un bénéfice net de 28 373 000 $ ou 0,98 $ par action diluée enregistré au cours de l'exercice précédent.

Le calcul des montants par action a été fait sur une moyenne pondérée d'actions diluées en circulation de 27 026 199 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 et sur une moyenne pondérée d'actions diluées en circulation de 28 917 369 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005.

Cette baisse du bénéfice net est attribuable à la charge de dépréciation de la licence de télédiffusion et l'écart d'acquisition de SUN TV moins les impôts y afférents et de la baisse de 10 935 000 $ du bénéfice d'exploitation. L'impact net de cette dépréciation est de 23 454 000 $ ou 0,87 $ par action diluée soit 31 084 000 $ de dépréciation moins les impôts attribuables à la licence de télédiffusion de 7 630 000 $.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES

EXPLOITATION

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation générés au cours de l'exercice ont été de 32 333 000 $ comparativement à 14 746 000 $ générés au cours de l'exercice précédent. Cette croissance des flux de trésorerie, liée aux activités d'exploitation, provient essentiellement de la variation nette des éléments hors liquidités du fonds de roulement, s'expliquant majoritairement par la variation favorable des débiteurs et des investissements dans les produits télévisuels et les films.

INVESTISSEMENT

Le 8 décembre 2006, la Compagnie (75 %) et Corporation Sun Media (25 %), une société sous contrôle commun de la société mère ultime, Quebecor inc., se sont entendues avec CHUM Limited sur le règlement final de l'ajustement du fonds de roulement faisant partie du prix d'acquisition de SUN TV Company. À la suite de ce règlement, la Compagnie a enregistré sa quote-part dans l'ajustement favorable du fonds de roulement de 81 000 $. Le prix d'acquisition final pour la participation de la Compagnie dans SUN TV Company est de 35 012 000 $, soit un prix d'acquisition convenu de 34 500 000 $, plus un ajustement du fonds de roulement de 37 000 $ et des frais de transaction de 475 000 $. La Compagnie a effectué le paiement final du prix d'acquisition qui inclut l'ajustement au fonds de roulement au montant de 2 625 000 $ le 8 janvier 2007. La totalité des résultats de SUN TV sont inclus dans les résultats consolidés de la Compagnie depuis le 2 décembre 2004. Au cours de l'exercice précédent, la Compagnie avait également procédé au changement de dénomination sociale de Toronto 1 pour SUN TV.

Le 20 décembre 2006, une filiale de la Compagnie, SUN TV Company, détenue à 75 % et exploitant la station de télévision SUN TV, a procédé à une transaction afin de réduire la consolidation fiscale mise en place le 12 juillet 2005 avec la Compagnie et son actionnaire sans contrôle Corporation Sun Media, une société sous contrôle commun de la société mère ultime, Quebecor inc. Afin de réaliser cette transaction, SUN TV Company a reçu un remboursement partiel des obligations convertibles des sociétés actionnaires pour un montant de 11 700 000 $ dont de Corporation Sun Media pour un montant de 2 925 000 $. En contrepartie, SUN TV Company a racheté 11 700 actions privilégiées rachetables au gré du détenteur avec dividendes cumulatifs et fixes de 10,85 %, dont 2 925 actions privilégiées auprès de Corporation Sun Media pour un montant de 2 925 000 $. Cette transaction résulte pour la Compagnie, au niveau consolidé, à la réduction d'un placement à long terme en obligations convertibles de 2 925 000 $ et d'un montant équivalent à la réduction en actions privilégiées rachetables présentées sous la rubrique « Part de l'actionnaire sans contrôle et actions privilégiées rachetables ».

FINANCEMENT

Au cours de l'exercice 2005, la Compagnie avait déposé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, dans le but de racheter pour annulation, entre le 4 août 2005 et le 3 août 2006, un maximum de 1 137 722 actions classe B de la Compagnie représentant approximativement 5 % du nombre d'actions de classe B émises et en circulation non détenues par des initiés au début de cette offre publique de rachat. Au cours de l'exercice 2006, 9 800 actions de classe B ont été rachetées pour une contrepartie nette au comptant de 154 000 $.

Au cours de l'exercice 2006, la Compagnie a déposé une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités, dans le but de racheter pour annulation, entre le 4 août 2006 et le 3 août 2007, un maximum de 1 135 242 actions classe B de la Compagnie représentant approximativement 5 % du nombre d'actions de classe B émises et en circulation non détenues par des initiés au début de cette offre publique de rachat. Aucun rachat d'actions n'a été effectué pendant le présent exercice.

Au cours de l'exercice, une filiale de la Compagnie, SUN TV Company, détenue à 75 % et exploitant la station de télévision SUN TV, a obtenu de son actionnaire sans contrôle, Corporation Sun Média, société sous contrôle commun de la société mère ultime Quebecor inc., des avances additionnelles d'un montant de 5 149 000 $.

Le solde non utilisé et disponible des crédits rotatifs au 31 décembre 2006 est de 61 499 000 $ comparativement à 52 344 000 $ au 31 décembre 2005.

SITUATION FINANCIÈRE

Groupe TVA bénéficie toujours d'une bonne situation financière. Au 31 décembre 2006, le ratio d'endettement consolidé, mesuré par le ratio dette: avoir des actionnaires, était de 34:66 ou 0.52 comparativement à 38:62 ou 0.62 au 31 décembre 2005. La baisse de ce ratio s'explique par l'impact jumelé de la réduction de la dette, de la perte nette de l'exercice et des dividendes versés au courant de l'exercice.

La dette à long terme de la Compagnie a été réduite de 10 583 000 $ passant de 107 098 000 $ au 31 décembre 2005 à 96 515 000 $ au 31 décembre 2006.

Les dividendes versés par la Compagnie au cours de l'exercice ont été de 0,20 $ par action équivalent aux dividendes versés au cours de l'exercice précédent.

Données financières trimestrielles
(en milliers de dollars sauf les données par action)
Pour les périodes de trois mois terminées les

	2006 31 déc	30 sept	30 juin	31 mars
Exploitation				
Produits d'exploitation	**119 937 $**	**79 014 $**	**103 437 $**	**90 924 $**
Bénéfice (perte) d'exploitation	**18 859 $**	**4 765 $**	**18 827 $**	**(395) $**
(Perte nette) bénéfice net	**(12 994) $**	**(820) $**	**13 413 $**	**(2 739) $**
Données par action de base				
(Perte nette) bénéfice net	**(0,48) $**	**(0,03) $**	**0,50 $**	**(0,10) $**
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	**27 025**	**27 025**	**27 025**	**27 028**
Données par action diluée				
(Perte nette) bénéfice net	**(0,48) $**	**(0,03) $**	**0,50 $**	**(0,10) $**
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en milliers)	**27 025**	**27 025**	**27 030**	**27 031**

	2005 31 déc	30 sept	30 juin	31 mars
Exploitation				
Produits d'exploitation	119 546 $	81 042 $	104 084 $	96 680 $
Bénéfice d'exploitation	16 756 $	4 812 $	24 669 $	6 754 $
Bénéfice net	8 706 $	2 671 $	14 101 $	2 895 $
Données par action de base				
Bénéfice net	0,32 $	0,10 $	0,46 $	0,09 $
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	27 061	27 416	30 524	30 629
Données par action diluée				
Bénéfice net	0,32 $	0,10 $	0,46 $	0,09 $
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en milliers)	27 065	27 425	30 527	30 643

La majeure partie des produits d'exploitation de la Compagnie sont des revenus publicitaires. Ces revenus publicitaires suivent habituellement des cycles saisonniers qui sont en relation avec la nature cyclique et économique de l'industrie et des marchés dans lesquels les annonceurs font affaire. Les deuxième et quatrième trimestres de la Compagnie sont les trimestres les plus favorables à ces revenus publicitaires principalement en télévision.

Dans le secteur de la télévision, les charges d'exploitation varient principalement en fonction des coûts de programmation. Dans les secteurs de l'édition et de la distribution, les charges d'exploitation varient respectivement en fonction des sorties de magazines en kiosque et des sorties de films sur le marché.

L'utilisation grandissante d'Internet, la fragmentation de l'écoute télévisuelle et la numérisation des contenus ont ouvert, au cours des dernières années, de nouvelles fenêtres de diffusion des contenus et ont changé les habitudes de consommation du public. Cette réalité entraîne une fragmentation du marché publicitaire au détriment de la télévision généraliste et des médias traditionnels. Pour contrer cet effet, TVA mise sur sa capacité de créer, développer et produire des contenus de qualité dans les domaines de l'information et du divertissement et investit de façon importante dans le déploiement de services spécialisés lui permettant ainsi de continuer d'atteindre le plus large public possible et de toujours répondre aux besoins des annonceurs.

CAPITAL-ACTIONS

Le tableau ci-dessous présente les données sur le capital-actions de la Compagnie au 31 décembre 2006.

Nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2006

Actions ordinaires, classe A	4 320 000
Actions, classe B	22 704 848
	27 024 848

Options d'achat d'actions en circulation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006

	Options d'achat d'actions de classe B – conventionnelles	Options d'achat d'actions de Quebecor Média inc.
Solde au 31 décembre 2005	310 177	100 242
Octroyées	503 684	40 444
Exercées	(27 500)	–
Annulées	(296 666)	(11 568)
Solde au 31 décembre 2006	489 695	129 118

Du nombre d'options en circulation au 31 décembre 2006, 31 625 options d'achat d'actions de classe B conventionnelles au prix d'exercice moyen de 20,75 $ et 36 526 options d'achat d'actions de QMI au prix d'exercice moyen de 16,17 $ peuvent être levées.

DONNÉES FINANCIÈRES SUR 3 ANS

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	Exercice terminé le 31 décembre 2006	Exercice terminé le 31 décembre 2005	Exercice terminé le 31 décembre 2004
Produits d'exploitation	**393 312 $**	401 352 $	357 960 $
(Perte nette) bénéfice net	**(3 140) $**	28 373 $	51 368 $
(Perte) bénéfice par action de base et diluée	**(0,12) $**	0,98 $	1,61 $
Total des actifs	**477 504 $**	513 374 $	446 757 $
Dette à long terme	**96 515 $**	107 098 $	34 929 $
Dividendes par action			
Actions de classe A	**0,20 $**	0,20 $	0,20 $
Actions de classe B	**0,20 $**	0,20 $	0,20 $

L'augmentation des produits d'exploitation entre 2004 et 2005 s'explique essentiellement par la croissance des recettes publicitaires du secteur de la télévision dont une bonne partie provenant des nouveaux services mis en marché durant l'exercice 2005 (SUN TV, Mystère et Argent). Le secteur de la distribution est aussi responsable de cette croissance grâce au succès et à une excellente mise en marché des films « C.R.A.Z.Y. » et « Interférence ». Par contre, la hausse des charges d'exploitation reliées à ces nouveaux services en télévision et les investissements nécessaires dans les contenus et les formats de nos magazines pour maintenir nos parts de marché ont contribué à la baisse du bénéfice net de la Compagnie qui est passé de 51 368 000 $ en 2004 à 28 373 000 $ en 2005.

L'augmentation de la dette à long terme en 2005 par rapport à 2004 s'explique principalement par les rachats d'actions effectués au cours de l'exercice et financés à même la convention d'emprunt rotative. La croissance du total des actifs entre les deux mêmes exercices financiers s'explique par la croissance du fonds de roulement et par la transaction de consolidation fiscale effectuée par SUN TV.

La diminution du total des actifs entre le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2005 s'explique essentiellement par la radiation des actifs incorporels de SUN TV suite aux tests de dépréciation annuels de la Compagnie tel qu'expliqué à la rubrique « Dépréciation d'actifs incorporels ».

OPÉRATIONS CONCLUES ENTRE SOCIÉTÉS APPARENTÉES

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2006, la Compagnie a vendu des espaces publicitaires, enregistré des revenus d'abonnements et a fourni des services techniques de production et de postproduction à des sociétés sous contrôle commun pour un montant global de 27 835 000 $ (22 973 000 $ pour l'exercice correspondant de 2005). Les transactions avec des sociétés apparentées sont enregistrées à la valeur marchande.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, la Compagnie a constaté une charge d'amortissement de droits de diffusion, des charges liées à des services informatiques et de communications, d'imprimerie et de pelliculage, des charges de droits d'accès et des charges de services professionnels, provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et affiliées, pour un total de 48 831 000 $ (54 827 000 $ pour l'exercice correspondant).

La Compagnie a également comptabilisé des honoraires de gestion à la société mère pour un montant de 3 700 000 $ pour l'exercice 2006 (3 250 000 $ pour l'exercice 2005).

ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie s'est engagée en vertu de contrats de location exploitation, principalement pour des services et des locaux pour bureaux ainsi qu'en contrats d'acquisition de droits de diffusion et de distribution, représentant des paiements totaux de 69 494 000 $.

Les paiements minimums pour les prochains exercices s'établissent comme suit:

2007	37 393 000	$
2008	14 685 000	$
2009	9 794 000	$
2010	5 151 000	$
2011	1 388 000	$
2012 et suivantes	1 083 000	$

AUTRES ENGAGEMENTS

Dans le cadre de l'acquisition de la station de télévision torontoise SUN TV, la Compagnie s'est engagée à investir dans l'industrie télévisuelle canadienne sur une période de cinq à sept ans un montant de 4 600 000 $ au titre des avantages tangibles. Ce montant vient s'ajouter au solde des engagements des conditions de licence de l'ancien propriétaire d'un montant de 8 996 000 $ que la Compagnie devra assumer sur une période de quatre à sept ans. Le 11 janvier 2007, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a approuvé une demande de modification des conditions de licence de SUN TV en ce qui a trait aux avantages tangibles à investir. Cette décision permet à la Compagnie de réduire ses avantages tangibles à investir de 4 339 000 $. Suite à cette décision, au 31 décembre 2006, il restait à la Compagnie un solde de 3 613 000 $ non engagé aux fins des conditions de licences exigées par le CRTC dont 2 572 000 $ devant être engagés d'ici le 31 août 2008 et 1 041 000 $ devant être engagés d'ici le 31 août 2011.

GARANTIES

Dans le cours normal de ses opérations, la Compagnie procure à des tiers des ententes d'indemnisation dans le cadre de certaines transactions telles que contrats d'acquisition, ententes de services et contrats de location. Ces ententes obligent la Compagnie à indemniser un tiers pour les coûts engagés en regard de certains changements aux lois et règlements (incluant celles relatives aux lois fiscales) ou résultant de poursuites judiciaires ou sanctions réglementaires résultant de ces transactions. Les termes de ces indemnisations vont varier d'une transaction à l'autre, en fonction des clauses incluses dans l'entente. La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Compagnie d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel que celle-ci pourrait être tenue de verser aux contreparties. Historiquement, la Compagnie n'a jamais eu à faire de débours significatifs en vertu de telles ententes. La Compagnie n'a constaté aucun passif relatif à ces ententes puisqu'elle estime n'avoir aucun paiement à effectuer en vertu de ces ententes.

La Compagnie a garanti une partie des valeurs résiduelles de certains actifs loués en vertu de contrats de location-exploitation pour le bénéfice du bailleur. Si la juste valeur des actifs loués, à la fin de la durée des contrats de location-exploitation respectifs dont ils font l'objet, est inférieure à la valeur résiduelle garantie, la Compagnie devra alors compenser le bailleur, selon certaines conditions, pour une partie du manque à gagner. L'obligation maximale à l'égard de ces garanties totalise approximativement 716 000 $. Au 31 décembre 2006, la Compagnie n'a inscrit aucun passif relatif à ces garanties.

PRATIQUES COMPTABLES DÉTERMINANTES

ÉCART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation sur une base annuelle ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent que l'actif pourrait avoir subi une perte de valeur. Le test de dépréciation comprend deux étapes.

Lors de la première étape, la valeur comptable rattachée à une unité d'exploitation doit être comparée à sa juste valeur. Pour déterminer la juste valeur d'une unité d'exploitation, la Compagnie utilise une combinaison de méthodes d'évaluation comprenant entre autres la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs et les multiples du bénéfice d'exploitation.

La méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs requiert l'utilisation d'estimations telles que la valeur et le calendrier d'une série de flux de trésorerie futurs, l'estimation des variations anticipées dans les montants et les échelonnements de ces flux de trésorerie, la valeur de l'argent dans le temps représentée par le taux d'intérêt hors risque, ainsi que le prix rattaché à la prise en charge de l'incertitude inhérente à l'actif.

La méthode des multiples du bénéfice d'exploitation nécessite la disponibilité d'informations sur la juste valeur d'entreprises ayant des caractéristiques économiques comparables et observables, et que les multiples pertinents de l'entreprise comparable soient connus.

Pour ces raisons, l'évaluation de la juste valeur d'une unité d'exploitation requiert du jugement et se base exclusivement sur des estimations et des hypothèses.

Lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, la deuxième étape du test de dépréciation doit être réalisée. La juste valeur de tout écart d'acquisition rattachée à une unité d'exploitation doit être comparée à la valeur comptable de l'écart d'acquisition afin d'évaluer le montant de la perte de valeur, le cas échéant.

La juste valeur de l'écart d'acquisition est déterminée de la même manière que la valeur d'un écart d'acquisition dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. La Compagnie répartit la juste valeur d'une unité d'exploitation entre tous les actifs et passifs de cette unité, comme si l'unité d'exploitation avait été acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et que la juste valeur de l'unité d'exploitation représentait son coût d'acquisition. L'excédent de la juste valeur de l'unité d'exploitation sur les valeurs attribuées à ces actifs et passifs est la juste valeur de l'écart d'acquisition. La Compagnie effectue ses tests annuels le 1er octobre.

LICENCES

Les licences sont constituées de licences de diffusion et représentent le coût d'acquisition des droits d'exploitation de stations de télévision et elles ont une durée de vie indéfinie.

Ces licences sont soumises à un test de dépréciation annuellement ou réévaluées lorsque des événements ou des changements de circonstances nécessitent un tel examen. La valeur comptable de la licence est comparée à sa juste valeur et tout écart défavorable doit être imputé aux résultats de la Compagnie.

La Compagnie utilise la méthode d'évaluation «Greenfield» pour déterminer la juste valeur de ses licences de télédiffusion. Cette méthode consiste à calculer les coûts qu'un nouveau joueur devrait encourir pour exploiter sa licence dans le contexte qu'il ne possède que celle-ci comme actif de départ.

Ces coûts doivent tenir compte des investissements nécessaires pour bâtir le réseau ou encore la station incluant les coûts pré-opérationnels pour bâtir la marque et la force de vente. Cette approche sépare donc la valeur de la licence de celle des autres actifs en fonction des hypothèses suivantes:

- En date de l'évaluation, le seul actif de la Compagnie serait sa licence de télédiffusion.
- La Compagnie n'a pas encore diffusé et aucun réseau n'existe pour ses opérations. Elle doit donc acquérir ses droits de programmation et mettre en place les infrastructures de diffusion nécessaires à son opération.
- Les autres investissements et dépenses relatifs aux autres actifs au bilan (ex. fonds de roulement, personnel qualifié, logiciels) doivent être pris en considération dans les flux de trésorerie prévisionnels.
- Les niveaux de performance financière doivent correspondre à ce que l'industrie en général est en mesure de réaliser.

De plus, les flux de trésorerie terminaux sont 100 % attribuables à la licence détenue en date de l'évaluation.

L'approche prévoit que le marché potentiel est existant. La seule contrainte est la rapidité à laquelle l'entreprise peut espérer atteindre sa part de marché dite de «maturité».

La méthode prévoit qu'il faut engager des coûts initiaux significatifs de marketing et d'acquisition de droits de programmation. Les coûts généraux, de vente et d'administration, pré-opérationnels doivent également être inclus dans les calculs de façon à évaluer les flux de trésorerie attribuables à la licence. Finalement, une actualisation des flux de trésorerie est nécessaire pour obtenir la valeur finale attribuable à la licence.

La Compagnie effectue ses tests annuels le 1er octobre.

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2006, la Compagnie a procédé à la radiation de la licence de télédiffusion de sa station torontoise SUN TV pour une valeur de 23 119 000 $.

RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE

La Compagnie offre à ses employés des régimes de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées. La politique de la Compagnie est de maintenir ses cotisations à un niveau permettant de pourvoir aux prestations. Les différents régimes de retraite de la Compagnie ont fait l'objet d'évaluations actuarielles au cours des trois dernières années. L'actif des régimes est calculé à sa juste valeur et se compose de titres de participation ainsi que de titres à revenu fixe de sociétés et de gouvernements.

Les obligations de la Compagnie, en matière de retraite et d'avantages complémentaires à la retraite, sont évaluées selon plusieurs hypothèses économiques et démographiques établies avec la collaboration des actuaires de la Compagnie. Parmi les hypothèses clés, on retrouve le taux d'actualisation, le rendement prévu sur l'actif du régime et le taux d'augmentation de la rémunération.

La Compagnie considère que les hypothèses utilisées sont raisonnables selon l'information présentement disponible. Cependant, des variations à ces hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur les coûts et obligations des régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite au cours des prochains exercices.

IMPÔTS FUTURS

La Compagnie doit évaluer la probabilité de réalisation des actifs d'impôts futurs résultant des écarts temporaires entre la valeur comptable au bilan et la valeur fiscale des éléments d'actif et de passif, et résultant également de la valeur fiscale des pertes inutilisées et reportées dans le futur. Cette évaluation repose sur le jugement et dépend d'hypothèses et d'estimations concernant la réalisation et la nature des bénéfices imposables futurs. Le montant des actifs d'impôts futurs qui sera effectivement réalisé pourrait être sensiblement différent de celui qui est inscrit aux états financiers, selon les résultats d'exploitation futurs de la Compagnie.

DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS EN COMPTABILITÉ AU CANADA

En 2005, l'ICCA a publié le chapitre 3855, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*, et le chapitre 1530, *Résultat étendu*.

Le chapitre 3855 stipule à quel moment un instrument financier doit être comptabilisé dans le bilan, et à quel montant. Il s'agit dans certains cas de la juste valeur, dans d'autres cas d'une valeur fondée sur le coût. Il précise aussi le mode de présentation des gains et des pertes sur les instruments financiers.

Le chapitre 3865, dont l'application est facultative, offre aux entités la possibilité d'appliquer d'autres traitements que ceux prévus au chapitre 3855 aux opérations admissibles qu'elles choisissent de désigner, aux fins de la comptabilité, comme étant des éléments constitutifs d'une relation de couverture. Il ajoute aux directives de la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-13, *Relations de couverture*, et du chapitre 1650, *Conversion des devises étrangères*, en précisant la manière d'appliquer la comptabilité de couverture et les renseignements à fournir par l'entité qui l'applique.

Le chapitre 1530 introduit une nouvelle exigence selon laquelle certains gains et pertes sont cumulés temporairement hors du résultat net et sont comptabilisés dans le résultat étendu.

De nouvelles normes dans les chapitres 3855, 3865 et 1530 sont entrées en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels dont l'exercice a débuté le ou après le 1er octobre 2006. La Compagnie évalue actuellement l'incidence que ces nouvelles normes pourraient avoir sur ses états financiers préparés selon les PCGR du Canada.

RISQUES ET INCERTITUDES

La Compagnie exerce ses activités dans le secteur des communications lequel comporte divers facteurs de risques et d'incertitudes. Les risques et incertitudes décrits ci-après pourraient avoir une incidence importante sur les activités d'exploitation et les résultats financiers de la Compagnie.

CARACTÈRE SAISONNIER

Les activités de la Compagnie sont influencées par les cycles économiques et peuvent subir les contrecoups de la nature cyclique des marchés dans lesquels la Compagnie est présente, ainsi que les conditions économiques locales, régionales, nationales et mondiales. Les variations saisonnières du commerce de détail influencent les résultats financiers de la Compagnie. De plus, puisque les activités de la Compagnie exigent une forte intensité de main-d'œuvre, sa structure de coûts fixes est prédominante. Durant les périodes de contraction économique, les produits peuvent fléchir alors que la structure de coûts demeure stable, ce qui entraîne une diminution du bénéfice.

RISQUE D'EXPLOITATION

La concurrence qui s'exerce sur les plans de la publicité, de la clientèle, des téléspectateurs, des auditeurs, des lecteurs et de la distribution est féroce. Elle émane des stations et des réseaux de télévisions généralistes, des chaînes spécialisées, des récepteurs radioélectriques, des journaux locaux, régionaux et nationaux, des magazines, du publipostage direct et d'autres médias traditionnels de communications et de publicité qui sont actifs dans les marchés de la Compagnie. Le déploiement des nouvelles technologies, telles que les services de vidéo sur demande, Internet, les enregistreurs vidéo personnels, ainsi que la télévision haute définition influencent également les activités de la Compagnie. Les marchés dans lesquels œuvre la Compagnie font donc face à la multiplication des fenêtres possibles de diffusion, qu'il s'agisse d'Internet, de la téléphonie cellulaire, des services de vidéo sur demande, de la télévision mobile ou de tout autre support que la technologie mettra sur le marché dans l'avenir. L'évolution technologique peut cependant se traduire en opportunités d'affaire pour la Compagnie, lui créant la possibilité d'exploiter ses contenus sur toutes les fenêtres de diffusion possibles. On retrouve parmi les concurrents des sociétés fermées de même que des intervenants appartenant à l'État. En outre, les regroupements se multiplient dans les secteurs des médias canadiens créant ainsi des concurrents qui ont des intérêts dans divers secteurs et médias.

RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

La Compagnie est assujettie à des lois et règlements divers en matière d'environnement. Tout défaut quant aux dispositions des lois et des règlements actuels et futurs pourrait entraîner des obligations en matière de réparation. Même si la Compagnie est d'avis qu'elle se conforme, à tous égards importants, à ces lois, règlements et politiques gouvernementales, il n'y a rien qui garantisse que tous les passifs environnementaux auraient été établis.

RISQUES DE CRÉDIT

La concentration du risque de crédit à l'égard des comptes clients est limitée en raison de la diversité des activités et des clients de la Compagnie. Au 31 décembre 2006, aucun client n'avait un solde représentant une partie importante du chiffre consolidé des comptes clients.

RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION GOUVERNEMENTALE

La Compagnie est assujettie à un nombre important de lois et règlements émanant des autorités gouvernementales notamment par le biais de la Loi concernant la radiodiffusion et de la Loi sur les télécommunications, qui sont toutes deux administrées par le CRTC. Tout changement dans les lois, les règlements ou les politiques régissant la télévision, de même que la mise en application de nouvelles lois, de nouveaux règlements ou conditions d'utilisation d'un permis pourraient avoir une incidence considérable sur les activités de la Compagnie, sa situation financière et les résultats de son exploitation.

RISQUES LIÉS À L'AIDE GOUVERNEMENTALE

La Compagnie bénéficie de certains programmes d'aides gouvernementales pour soutenir la production et la distribution de produits télévisuels et de films ainsi que l'édition de magazines au Canada. Tout changement dans les règles d'application de ces aides gouvernementales dans le futur pourrait avoir des incidences importantes sur les résultats d'exploitation de la Compagnie.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Conformément au Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, l'évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Compagnie a été effectuée. En se fondant sur cette évaluation, le Président et Chef de la direction et le Vice-président et Chef de la direction financière ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces à la fin de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2006 et plus spécifiquement que la conception de ces contrôles et procédures fournissent une assurance raisonnable que l'information importante relative à la Compagnie, y compris ses filiales consolidées, lui est communiquée par d'autres personnes au sein de ces entités, en particulier pendant la période où les documents annuels sont établis.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Compagnie et à la préparation des états financiers selon les PCGR. Aucune modification au mécanisme de contrôle interne qui a eu ou pourrait vraisemblablement avoir sur ce dernier une incidence importante n'a été communiquée par d'autres personnes au sein des entités de la Compagnie ou n'a été identifiée par la direction au cours de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2006.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

La Compagnie est un émetteur assujetti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie desdits documents, sur demande adressée à la Compagnie ou sur Internet à l'adresse www.sedar.com.

MISE EN GARDE CONCERNANT L'INFORMATION PROSPECTIVE

Les énoncés figurant dans le présent document intitulé « rapport de gestion » qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importantes connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Compagnie dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la saisonnalité, les risques d'exploitation (y compris les mesures relatives à l'établissement des prix prises par des concurrents), les risques associés à l'investissement en capital, les risques environnementaux, les risques de crédit, les risques associés à la réglementation gouvernementale, les risques associés à l'aide gouvernementale et la fluctuation générale de la conjoncture économique. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que, la liste des facteurs mentionnés ci-dessus, qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Compagnie et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Compagnie qui sont accessibles à www.sedar.com et www.tva.canoe.com.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Compagnie au 13 février 2007 et sont sous réserve des changements pouvant survenir après cette date. La Compagnie décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal (Québec)
Le 13 février 2007

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les présents états financiers consolidés de Groupe TVA inc. et ses filiales sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration de Groupe TVA inc.

Ces états financiers ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ils comprennent des montants fondés sur l'exercice des meilleurs jugements et estimations.

Pour assurer la justesse et l'objectivité des données contenues dans les états financiers, la direction de la Compagnie, ainsi que les directions de ses filiales, se sont dotées de systèmes de contrôles comptables internes et voient à l'application d'un programme de vérification interne. La direction croit que les contrôles comptables internes donnent l'assurance raisonnable que les documents financiers sont fiables et constituent une base adéquate pour l'établissement d'états financiers, que les biens de l'entreprise sont convenablement comptabilisés et préservés, et que la préparation ainsi que la présentation des autres informations financières concordent avec les états financiers.

Le conseil d'administration exerce sa responsabilité relativement aux états financiers surtout par l'entremise de son comité de vérification, formé uniquement d'administrateurs externes. Le comité de vérification revoit les états financiers consolidés intermédiaires et annuels et le rapport annuel de la Compagnie et formule ses recommandations au conseil d'administration pour son approbation. Le comité de vérification rencontre la direction ainsi que les vérificateurs internes et externes pour discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, des questions de vérification et des questions de présentation de l'information financière et formule les recommandations appropriées au conseil d'administration. Les vérificateurs désignés par les actionnaires peuvent à leur gré rencontrer le comité de vérification, en présence ou en l'absence de la direction.

Les présents états financiers ont été vérifiés par les vérificateurs désignés par les actionnaires, /s/ KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables agréés, dont le rapport suit.

Le président du conseil,

Jean Neveu

Montréal, Canada
Le 13 février 2007

Le vice-président et
chef de la direction financière

Denis Rozon

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Groupe TVA inc. aux 31 décembre 2006 et 2005 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Compagnie. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Compagnie aux 31 décembre 2006 et 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

Montréal, Canada
Le 5 février 2007

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005
(en milliers de dollars sauf les montants par action)

	2006	2005
Produits d'exploitation	**393 312 $**	401 352 $
Charges d'exploitation, de vente et d'administration	**351 256**	348 361
Amortissement des immobilisations corporelles	**12 870**	12 753
Amortissement des frais de démarrage reportés	**1 035**	987
Charges financières (note 3)	**5 308**	2 764
Dépréciation d'actifs incorporels (note 4)	**31 828**	-
Frais de rationalisation des activités d'exploitation (note 5)	**507**	(232)
Gain sur acquisition et disposition d'entreprise (note 2)	**(368)**	(44)
(Perte) bénéfice avant impôts sur le bénéfice, part de l'actionnaire sans contrôle et part du bénéfice dans les sociétés satellites	**(9 124)**	36 763
(Récupération) impôts sur le bénéfice (note 6)	**(2 591)**	11 943
Part de l'actionnaire sans contrôle	**(3 252)**	(2 747)
Part du bénéfice dans les sociétés satellites	**(141)**	(806)
(Perte nette) bénéfice net	**(3 140) $**	28 373 $
(Perte) bénéfice par action de base et dilué(e) (note 17)	**(0,12) $**	0,98 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005
(en milliers de dollars)

	2006	2005
Solde au début	**71 280 $**	111 680 $
(Perte nette) bénéfice net	**(3 140)**	28 373
Dividendes versés	**(5 405)**	(5 766)
Rachat d'actions - excédent du prix payé sur la valeur comptable nette (note 17)	**(104)**	(63 007)
Solde à la fin	**62 631 $**	71 280 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

BILANS CONSOLIDÉS

31 décembre 2006 et 2005
(en milliers de dollars)

	2006	2005
Actif		
Actif à court terme		
Espèces	**2 956 $**	1 757 $
Débiteurs (note 10)	**112 629**	105 023
Investissements dans des produits télévisuels et des films (note 11)	**42 221**	45 145
Stocks et charges payées d'avance	**6 259**	5 607
Actifs d'impôts futurs (note 6)	**4 267**	9 156
	168 332	166 688
Investissements dans des produits télévisuels et des films (note 11)	**27 186**	28 040
Placements (note 12)	**54 830**	57 840
Immobilisations corporelles (note 13)	**74 038**	77 173
Actifs d'impôts futurs (note 6)	**3 448**	3 478
Autres éléments d'actif (note 14)	**8 213**	6 870
Licences (note 4)	**69 589**	93 452
Écart d'acquisition (note 4)	**71 868**	79 833
	477 504 $	513 374 $
Passif et avoir des actionnaires		
Passif à court terme		
Découvert bancaire	**– $**	12 284 $
Créditeurs et charges à payer (note 15)	**82 640**	74 628
Droits de diffusion et de distribution à payer	**22 867**	26 466
Produits reportés	**7 022**	5 620
Crédit reporté (note 6)	**864**	1 394
	113 393	120 392
Droits de diffusion à payer	**3 226**	2 532
Dette à long terme (note 16)	**96 515**	107 098
Passifs d'impôts futurs (note 6)	**44 331**	54 638
Crédit reporté (note 6)	**213**	290
Part de l'actionnaire sans contrôle et actions privilégiées rachetables (notes 7 et 12)	**38 334**	38 526
	296 012	323 476
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 17)	**115 137**	115 187
Surplus d'apport (note 6)	**3 724**	3 431
Bénéfices non répartis	**62 631**	71 280
	181 492	189 898
Engagements, garanties et éventualités (note 22)		
	477 504 $	513 374 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil,

Jean Neveu
Président du conseil d'administration

A. Michel Lavigne
Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005
(en milliers de dollars)

	2006	2005
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
(Perte nette) bénéfice net	**(3 140) $**	28 373 $
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Part des bénéfices dans les sociétés satellites	**(141)**	(806)
Amortissements	**13 993**	13 879
Impôts futurs (note 6)	**(5 853)**	(1 588)
Part de l'actionnaire sans contrôle	**(3 252)**	(2 747)
Dépréciation d'actifs incorporels (note 4)	**31 828**	–
Autres	**(3 444)**	(550)
Fonds générés par l'exploitation courante	**29 991**	36 561
Variation nette des éléments hors liquidités (note 9)	**2 342**	(21 815)
	32 333	14 746
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(9 028)**	(12 887)
Charges reportées	**(287)**	(742)
Acquisition d'entreprise (note 2)	**818**	–
Produit de disposition d'entreprise (note 2)	**91**	–
Remboursement (acquisition) d'obligations convertibles d'une société apparentée (note 12)	**2 925**	(37 300)
Autre variation des placements	**549**	2 342
	(4 932)	(48 587)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Découvert bancaire	**(12 284)**	12 284
Frais de financement reportés	**-**	(441)
(Diminution) augmentation de la dette à long terme	**(10 583)**	72 169
(Rachat) émission d'actions privilégiées rachetables (note 12)	**(2 925)**	37 300
Avance émise par l'actionnaire sans contrôle (note 7)	**5 149**	–
Rachat d'actions (note 17)	**(154)**	(81 934)
Dividendes versés	**(5 405)**	(5 766)
	(26 202)	33 612
Variation nette des espèces	**1 199**	(229)
Espèces au début	**1 757**	1 986
Espèces à la fin	**2 956 $**	1 757 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

La Compagnie, constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies (Québec), exerce ses activités principalement dans les domaines de la télévision, de l'édition de magazines spécialisés et de la distribution de produits télévisuels et de films.

1. Principales conventions comptables

a) Consolidation et placements à long terme

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Compagnie et de toutes ses filiales de la date d'acquisition de leur contrôle à la date du bilan. Les participations dans les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Les placements dans les sociétés satellites sont comptabilisés à la valeur de consolidation et les autres placements sont comptabilisés au coût.

b) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés selon les PCGR du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Les éléments d'actif et de passif, les postes de produits et de charges ainsi que la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels sont établis sur la base de ces estimations et hypothèses. Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent les éléments d'actif et de passif découlant de régimes de retraite et des avantages complémentaires à la retraite pour les employés, les hypothèses économiques clés utilisées pour déterminer la provision pour créances irrécouvrables, l'estimation de diffusion, les revenus estimatifs futurs et la valeur de réalisation nette prévue des droits de diffusion, les produits nets estimatifs futurs de droits de distribution, les provisions pour la rationalisation des activités d'exploitation, la durée de vie utile des éléments d'actif aux fins du calcul de l'amortissement et l'évaluation des flux monétaires futurs prévus être générés par les actifs, la détermination de la juste valeur des éléments d'actif et de passif lors de regroupements d'entreprises, la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition, les provisions pour impôts sur le bénéfice et la composition des actifs et passifs d'impôts futurs et la juste valeur des instruments financiers. Les résultats réels pourraient s'avérer différents de ces estimations.

c) Crédits d'impôt et aide gouvernementale

La Compagnie peut se prévaloir de plusieurs programmes gouvernementaux élaborés pour soutenir la production et la distribution de produits télévisuels et de films et l'édition de magazines au Canada. L'aide gouvernementale relative aux productions d'émission est enregistrée en réduction des coûts de production. Dans le secteur de l'édition, l'aide gouvernementale liée à la rédaction est comptabilisée à titre de produits reportés et amortie durant l'exercice au cours duquel la Compagnie satisfait les conditions pour obtenir l'aide gouvernementale. L'aide gouvernementale liée à la distribution de magazines est comptabilisée en diminution des charges y afférentes.

L'aide gouvernementale à l'égard de la distribution de films est assortie de conditions particulières quant à l'exploitation de la distribution et peut occasionner un remboursement de l'aide ou d'une portion de celle-ci, advenant un défaut de la Compagnie de se conformer à ces conditions particulières. La portion non remboursable de l'aide gouvernementale relative aux dépenses de mise en marché est portée en réduction de ces dépenses. Quant à la portion remboursable, elle est comptabilisée à titre d'avance et est remboursable en totalité ou en partie lorsque le film atteint un certain seuil de rentabilité. Dans l'éventualité où le film n'atteint pas les niveaux de revenus prévus, la totalité ou une portion de ces avances ne serait pas remboursable par la Compagnie et serait comptabilisée en réduction des dépenses d'exploitation de la Compagnie.

1. Principales conventions comptables (suite)

d) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

e) Émissions réalisées et en cours de réalisation

Les émissions réalisées et en cours de réalisation ont trait aux activités de télévision. Les émissions réalisées et en cours de réalisation sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût inclut les charges directes de biens et services ainsi que la part de la main-d'œuvre et des charges générales reliées à chaque émission. Le coût de chaque émission est imputé aux charges d'exploitation au moment de la diffusion.

f) Droits de diffusion et droits de diffusion à payer

Les droits de diffusion correspondent essentiellement aux droits contractuels permettant une diffusion limitée ou illimitée de produits télévisuels et de films. La Compagnie constate un actif au titre des droits de diffusion acquis et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits de diffusion, lorsque la période de diffusion débute et que les conditions suivantes sont respectées:

i) Le coût de chaque émission, film ou série est connu ou peut être déterminé de façon raisonnable;
ii) Les émissions, films ou séries ont été acceptés par la Compagnie conformément aux conditions du contrat d'acquisition de droits de diffusion;
iii) Les émissions, films ou séries sont disponibles pour leur première diffusion.

Les montants payés pour des droits de diffusion, avant que les conditions pour la constatation d'un actif ne soient respectées, sont comptabilisés à titre de droits de diffusion payés d'avance dans les droits de diffusion.

Les droits de diffusion sont classés à court terme ou à long terme selon l'estimation de diffusion établie par la direction.

Ces droits sont amortis lors de la diffusion sur la durée du contrat, en fonction du nombre estimé de présentations à l'écran et selon une méthode d'amortissement basée sur les revenus estimatifs futurs. L'amortissement de ces droits est présenté dans les charges d'exploitation, de vente et d'administration. Les droits de diffusion sont évalués au moindre du coût non amorti ou de la valeur de réalisation nette prévue.

Les droits de diffusion à payer sont répartis entre les éléments de passif à court terme et à long terme selon les modalités de paiement prévues aux contrats d'acquisition.

g) Droits de distribution et droits de distribution à payer

Les droits de distribution ont trait aux activités de distribution de films et de produits télévisuels. Les coûts comprennent les coûts d'acquisition des droits des films. La valeur de réalisation nette des droits de distribution représente la part de la Compagnie dans les produits futurs estimatifs qui seront générés, déduction faite des coûts futurs. La Compagnie constate un actif au titre des droits de distribution et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits de distribution lorsque le film a été accepté selon les termes prévus au contrat d'acquisition, le film est disponible pour diffusion et les coûts des droits sont connus ou peuvent être raisonnablement estimés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

1. Principales conventions comptables (suite)

g) Droits de distribution et droits de distribution à payer (suite)

Les montants payés pour les droits de distribution, avant que les conditions pour la constatation d'un actif ne soient respectées, sont comptabilisés à titre de droits de distribution payés d'avance dans les droits de distribution.

Les droits de distribution sont amortis selon la méthode prévisionnelle par film qui prévoit que chaque droit soit amorti dans la proportion de ses produits bruts réalisés par rapport au total de ses produits bruts anticipés. L'amortissement des droits de distribution est inclus dans les charges d'exploitation, de vente et d'administration.

Les estimations des produits de chacun des films sont revues périodiquement par la direction et sont révisées au besoin, selon l'évaluation par la direction des conditions actuelles du marché. Les droits de distribution sont évalués au moindre du coût non amorti et de la valeur de réalisation nette.

h) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.
La Compagnie pourvoit à l'amortissement selon les méthodes et taux suivants:

Élément d'actif	Méthode	Taux
Bâtiments	Linéaire	2,5 % à 4 %
Équipements	Linéaire et dégressif	6,6 % à 33,3 %

i) Charges reportées

Les charges reportées correspondent aux frais de démarrage de services spécialisés et aux frais de financement reportés. Les charges reportées reliées aux services spécialisés sont amorties de façon linéaire sur une période de cinq ans à partir du début des opérations commerciales, et celles liées au financement sont amorties de façon linéaire sur la durée de la dette correspondante. Les charges reportées sont présentées à la rubrique, autres éléments d'actif.

j) Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme, y compris les immobilisations corporelles ainsi que les immobilisations incorporelles amortissables, sont soumis à un test de dépréciation chaque fois que des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. La recouvrabilité d'un actif destiné à être détenu et utilisé se mesure par comparaison de sa valeur comptable et des estimations des flux de trésorerie futurs non actualisés susceptibles de découler de cet actif. Si la valeur comptable de l'actif excède les flux de trésorerie futurs estimatifs susceptibles d'en découler, une moins-value égale à l'excédent de la valeur comptable de l'actif par rapport à sa juste valeur est inscrite.

k) Licences et écart d'acquisition

Les licences sont constituées de licences de diffusion ainsi que les licences représentant le droit d'utiliser au Canada les marques de commerce de magazines. Les licences de diffusion représentent le coût d'acquisition des droits d'exploitation de stations de télévision. Ces licences ont une durée de vie indéfinie.

L'écart d'acquisition représente l'excédent du prix payé sur la juste valeur de l'actif net des entreprises acquises.

Les licences dont la durée de vie est indéfinie et l'écart d'acquisition ne sont pas amortis aux résultats; ils sont cependant soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment, si des évènements ou des changements de situation indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation. La Compagnie effectue ses tests annuels de dépréciation en date du 1er octobre.

1. Principales conventions comptables (suite)

l) Régimes de retraite et avantages complémentaires de retraite

La Compagnie offre à ses employés des régimes de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées. De plus, la Compagnie offre à certains employés à la retraite, en vertu d'un ancien régime, une protection d'assurance-vie à la retraite, une protection d'assurance-maladie et d'assurance dentaire. Les employés actifs de la Compagnie ne bénéficient plus de ce type de protection. L'écart entre les cotisations de l'employeur et les montants inscrits à titre de charges d'avantages sociaux est comptabilisé à l'actif ou à l'obligation au titre des prestations constituées.

Pour tous les régimes à prestations déterminées, les conventions comptables suivantes ont été retenues:

i) Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, et il est imputé aux résultats au fur et à mesure que les services sont rendus par les employés. Les calculs tiennent compte des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes de retraite, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des salariés et les coûts prévus des soins de santé.
ii) Aux fins de la détermination du rendement prévu des actifs des régimes de retraite, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.
iii) Le coût des services passés découlant des modifications des régimes est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications.
iv) L'excédent du gain actuariel net (perte actuarielle nette) sur 10 % du plus élevé de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la juste valeur des actifs du régime, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs.
v) Le rendement à long terme prévu de l'actif des caisses de retraite est fondé sur la juste valeur.
vi) L'actif transitoire net initial est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante prévue du groupe d'employés qui participent aux régimes.

Pour les régimes de retraite à cotisations déterminées, la charge de retraite inscrite aux résultats correspond aux cotisations que la Compagnie est tenue de verser en échange des services rendus par les employés.

m) Constatation des produits d'exploitation

Revenus de publicité

Les produits tirés de la vente de temps d'antenne publicitaire du secteur de la télévision sont constatés lors de la diffusion de la publicité. Dans le secteur de l'édition, les revenus tirés de la vente d'espaces publicitaires sont constatés au moment où la publicité est publiée, soit à la parution du magazine.

Revenus d'abonnement

Les revenus de redevances provenant d'abonnement de clients à des chaînes de télévision spécialisées sont constatés mensuellement lorsque le service est rendu. Les revenus tirés d'abonnement aux magazines sont constatés comme produits lorsque le service est rendu. Les montants reçus à titre d'abonnement à des magazines sont comptabilisés comme produits reportés et sont amortis sur la durée de l'abonnement.

1. Principales conventions comptables (suite)

m) Constatation des produits d'exploitation (suite)

Revenus provenant de la vente de magazines en kiosque

Les revenus tirés de la vente de magazines en kiosque sont constatés au moment de la livraison en kiosque et sont calculés en utilisant un montant de revenu moins une provision pour retours futurs.

Revenus de distribution

Les produits tirés de l'exploitation des droits de distribution de films et d'émissions de télévision sont constatés lorsque les conditions suivantes sont respectées:

i) Il existe une preuve convaincante qu'il y a une transaction de vente avec un client. Une preuve est convaincante uniquement s'il y a un contrat ou un autre document légal exécutoire établissant au minimum (i) la durée des droits cédés, (ii) le film ou le groupe de films assujetti et (iii) la contrepartie à recevoir en échange des droits;
ii) Le film est terminé et a été livré ou est disponible pour la livraison;
iii) La période des droits a débuté et le client peut commencer l'exploitation, la présentation, la diffusion ou la vente;
iv) La rémunération de la Compagnie est fixe ou peut être déterminée de façon raisonnable;
v) Le recouvrement de la rémunération de la Compagnie est raisonnablement sûr.

Les produits tirés de la sortie en salle de films sont constatés au cours des mois durant lesquels le film est présenté en salle selon un pourcentage des recettes des salles de cinéma, sous réserve de la satisfaction des conditions précitées. Les revenus en vidéo sont constatés le mois durant lequel le film est sorti en vidéo sur la base des livraisons de copies de vidéocassettes et de vidéodisques numériques (« DVD »), moins une provision pour retours futurs ou sur la base d'un pourcentage des revenus du détaillant, sous réserve de la satisfaction des conditions précitées.

Vente de produits

Les revenus tirés de la vente de produits du service de télé-achats sont constatés au moment de la livraison des produits.

n) Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les revenus et les dépenses libellés en devises étrangères sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception de l'amortissement qui est converti au taux d'origine. Les gains et les pertes sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

o) Impôts sur le bénéfice

La Compagnie utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur le bénéfice. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date des états financiers pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber.

1. Principales conventions comptables (suite)

p) Rémunérations et autres paiements à base d'actions

La Compagnie utilise la méthode de la valeur intrinsèque pour toutes les attributions à des salariés qui sont des attributions d'options d'achat d'actions, qui prévoient le règlement en espèces ou autres actifs, à la discrétion de l'employé. Selon cette méthode, le coût de rémunération rattaché aux attributions à des salariés qui prévoient le règlement en espèces ou autres actifs est constaté sur le délai d'acquisition des droits à chaque exercice dans les frais d'exploitation. Les variations de la juste valeur des actions sous-jacentes aux options entre la date d'attribution (qui correspond à la date de modification du régime pour les options octroyées avant cette date) et la date d'évaluation entraînent un changement dans l'évaluation du coût de rémunération dont la contrepartie est comptabilisée dans les créditeurs et charges à payer. Pour le régime d'actionnariat à l'intention des cadres et des employés, la contribution de la Compagnie pour le compte des salariés est constatée comme une charge de rémunération. Toute contrepartie versée par des cadres et employés pour l'achat d'actions est portée au crédit du capital-actions. Les attributions aux membres de la haute direction faites dans le cadre du régime de rémunération différée d'unités d'actions fictives et du régime d'options d'achat d'actions de Quebecor Média inc. sont évaluées et inscrites dans les états financiers à leur juste valeur. Selon cette méthode, la variation de la juste valeur de l'unité d'action fictive ainsi que de l'option d'achat d'actions de Quebecor Média inc. modifie le coût de rémunération qui est constaté sur le délai d'acquisition de l'attribution.

q) Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé d'après le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice. La Compagnie utilise la méthode du rachat d'actions pour déterminer l'effet dilutif des options en vue de calculer le résultat dilué par action.

r) Contrats échanges

Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie diffuse et publie de la publicité en échanges de biens et services. Les produits ainsi gagnés sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des biens et services obtenus. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, la Compagnie a constaté des produits à titre de contrats échanges pour un montant de 12 374 000 $ (11 798 000 $ en 2005) et des charges d'exploitation à titre de contrats échanges de 12 476 000 $ (11 782 000 $ en 2005).

2. Acquisitions et disposition d'entreprises

Acquisitions d'entreprises

Trustmédia Inc.

Le 10 novembre 2006, la Compagnie a acquis la totalité des actions de la société Trustmédia Inc., détenue à 50% par l'autre actionnaire en copropriété, devenant ainsi l'unique actionnaire de cette société. Suite à cette acquisition, la Compagnie a enregistré un gain de 368 000 $, compte tenu que le prix payé est inférieur à la juste valeur des actifs nets acquis. L'excédent de l'encaisse acquise lors de cette transaction sur la contrepartie payée est de 818 000 $. Aucun impôt n'a été enregistré sur ce gain puisqu'il donne lieu à un écart permanent.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

2. Acquisitions et disposition d'entreprises (suite)

Acquisitions d'entreprises (suite)

SUN TV

Le 8 décembre 2006, la Compagnie (75 %) et Corporation Sun Media (25 %), une société sous contrôle commun de la société mère ultime, Quebecor inc., se sont entendues avec CHUM Limited sur le règlement final de l'ajustement du fonds de roulement faisant partie du prix d'acquisition de SUN TV Company. À la suite de ce règlement, la Compagnie a enregistré sa quote-part dans l'ajustement favorable du fonds de roulement de 81 000 $. Le prix d'acquisition final pour la participation de la Compagnie dans SUN TV Company est de 35 012 000 $, soit un prix d'acquisition convenu de 34 500 000 $, plus un ajustement du fonds de roulement de 37 000 $ et des frais de transaction de 475 000 $. La Compagnie a effectué le paiement final du prix d'acquisition qui inclut l'ajustement au fonds de roulement au montant de 2 625 000 $ le 8 janvier 2007. Les résultats de SUN TV sont inclus dans les résultats consolidés de la Compagnie depuis le 2 décembre 2004. Au cours de l'exercice précédent, la Compagnie avait également procédé au changement de dénomination sociale de Toronto 1 pour SUN TV.

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été ré-agencés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée au cours de la période. Lors de la répartition du prix d'acquisition de SUN TV, certains éléments d'actif ont été comptabilisés à leur juste valeur, incluant la part de l'actionnaire sans contrôle. Afin de ne refléter que la part des éléments d'actifs acquis par la Compagnie à la juste valeur, la licence a été réduite de 7 707 000 $, l'écart d'acquisition de 2 655 000 $, le passif d'impôts futurs de 2 784 000 $ et la part de l'actionnaire sans contrôle de 7 578 000 $. Ce ré-agencement n'a pas eu d'effet comptable sur le bénéfice net, les flux de trésorerie et l'avoir des actionnaires de la Compagnie pour toutes les périodes présentées.

Disposition d'entreprise

Les Éditions TVA inc.

Le 31 décembre 2004, la Compagnie a cédé sa participation de 100 % dans Les Éditions TVA inc., une société éditrice dans le domaine des livres, à Quebecor Média inc., sa société mère, pour une contrepartie préliminaire de 1 619 000 $. Cette transaction avait été comptabilisée à la valeur d'échange et a permis à la Compagnie de réaliser un gain sur disposition de 754 000 $ en 2004. Au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2005, la Compagnie a comptabilisé un gain additionnel de 44 000 $ suite au règlement final de la vente. La contrepartie finale s'élève maintenant à 1 710 000 $. Dans le cadre de cette transaction, la Compagnie avait réduit son écart d'acquisition d'un montant de 530 000 $.

3. Charges financières

	2006	2005
Intérêts sur la dette à long terme	**5 193 $**	2 686 $
Dividendes sur actions privilégiées rachetables (note 12) [1]	**4 093**	1 852
Revenus d'intérêts sur obligations convertibles d'une société apparentée (note 12) [1]	**(3 961)**	(1 792)
Revenus d'intérêts	**(203)**	(193)
Amortissement des frais de financement reportés	**88**	140
Autres intérêts	**98**	71
	5 308 $	2 764 $

(1) De ces montants, des dividendes de 4 047 000 $ (1 785 000 $ en 2005) ont été versés et un montant de 3 917 000 $ (1 728 000 $ en 2005) a été reçu à titre de revenus d'intérêts.

4. Dépréciation d'actifs incorporels

SUN TV Company

Au cours du dernier trimestre courant, conformément aux dispositions du chapitre 3062 du manuel de l'ICCA, *Écart d'acquisition et autres actifs incorporels*, la Compagnie a complété ses tests annuels de dépréciation pour ses licences de télédiffusion et pour l'écart d'acquisition. À la suite des résultats des tests, la Compagnie a enregistré une charge totale de dépréciation de 31 084 000 $ dont 23 119 000 $ pour la licence de télédiffusion de SUN TV et 7 965 000 $ pour l'écart d'acquisition. Cette dévaluation est devenue nécessaire suite à la révision du plan d'affaires de SUN TV à la lumière de l'expérience du marché des deux dernières années et compte tenu des pressions exercées sur les revenus publicitaires des télédiffuseurs généralistes dont, entre autres, la fragmentation du marché télévisuel.

Trustmédia inc

Au cours de l'exercice, la Compagnie a enregistré sa quote-part dans la dépréciation d'un actif incorporel représentant une licence d'exploitation d'un magazine, détenu en copropriété par le biais de la société Trustmédia inc., pour un montant de 744 000 $.

5. Frais de rationalisation des activités d'exploitation

Au cours de l'exercice, la Compagnie a enregistré une provision pour frais de rationalisation de 1 404 000 $ suite à l'abolition d'une trentaine de postes dans son secteur télévision. Le solde de ces frais de rationalisation à payer au 31 décembre 2006 est de 254 000 $.

Rationalisation des anciennes activités de TVA International

Au cours de l'exercice 2001, la Compagnie, par le biais de sa filiale, TVA Acquisition inc., avait procédé à une dévaluation d'éléments d'actif et à la comptabilisation de provisions pour rationalisation suite au repositionnement du secteur.

Au cours de l'exercice 2006, la Compagnie a utilisé la provision d'un montant de 890 000 $ (1 169 000 $ en 2005). Suite aux règlements de certains dossiers ainsi qu'aux nouvelles informations disponibles à la Compagnie, une réévaluation de la provision a été effectuée et a entraîné un ajustement à la baisse du solde initialement établi pour un montant total de 897 000 $. Le solde de la provision pour rationalisation de ce secteur totalise donc 3 403 000 $ au 31 décembre 2006 (5 190 000 $ au 31 décembre 2005).

Au cours de l'exercice précédent, la Compagnie a constaté une charge de 591 000 $ correspondant à une réévaluation des radiations de droits de distribution acquis par le biais de sa filiale, TVA Acquisition inc., un gain de 1 257 000 $ suite à l'encaissement d'un solde à recevoir initialement radié et une hausse de 434 000 $ de sa provision pour rationalisation.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

6. Impôts sur le bénéfice

La dépense (récupération) d'impôts sur le bénéfice se présente comme suit:

	2006	2005
Exigibles	**3 262 $**	13 531 $
Futurs	**(5 853)**	(1 588)
	(2 591) $	11 943 $

Le tableau suivant fait le rapprochement entre le taux d'imposition réglementaire canadien et le taux d'imposition effectif utilisé par la Compagnie dans le calcul de la (perte) bénéfice net(te) consolidé(e):

	2006	2005
Taux d'imposition réglementaire canadien	**32,0 %**	31,0 %
Effet des écarts de taux d'imposition provinciaux	**4,6**	(1,6)
	36,6	29,4
Augmentation (diminution) découlant de ce qui suit:		
Incidence fiscale de charges non déductibles	**(57,3)**	1,5
Incidence fiscale de l'augmentation (diminution) des taux d'imposition futurs du gouvernement fédéral et du Québec	**33,9**	5,6
Variation du crédit reporté	**6,7**	(1,6)
Autres	**8,5**	(2,4)
Taux d'imposition effectif	**28,4 %**	32,5 %

6. Impôts sur le bénéfice (suite)

L'incidence fiscale des principaux éléments constituant le montant du passif net d'impôts futurs de la Compagnie est la suivante:

	2006	2005
Actifs d'impôts futurs		
Pertes reportables dans les exercices futurs	**16 817 $**	22 622 $
Provision pour rationalisation	**864**	1 394
Écart d'acquisition et licences	**3 788**	4 151
Écart entre la valeur comptable et fiscale des immobilisations corporelles et des placements	**3 952**	4 260
Autres	**2 365**	2 303
	27 786	34 730
Provision pour moins-value	**(20 071)**	(22 096)
	7 715	12 634
Passifs d'impôts futurs		
Écart d'acquisition et licences	**(23 986)**	(34 267)
Écart entre la valeur comptable et fiscale des immobilisations corporelles et des placements	**(576)**	(1 317)
Autres	**(19 769)**	(19 054)
	(44 331)	(54 638)
Passifs nets d'impôts futurs	**(36 616) $**	(42 004) $

Les actifs et les passifs d'impôts futurs à court et à long terme se répartissent comme suit:

	2006	2005
Actifs d'impôts futurs		
Court terme	**4 267 $**	9 156 $
Long terme	**3 448**	3 478
	7 715	12 634
Passifs d'impôts futurs		
Long terme	**(44 331)**	(54 638)
Passifs nets d'impôts futurs	**(36 616) $**	(42 004) $

Au cours de l'exercice 2002, la Compagnie avait reconnu des actifs d'impôts futurs au montant de 21 000 000 $ reliés principalement à des pertes fiscales reportées dans le cadre de la liquidation de certaines sociétés du secteur de la production et distribution. La contrepartie de ces actifs d'impôts futurs figure à la rubrique, crédit reporté du passif de la Compagnie, lequel est amorti par dotation à la charge d'impôts en proportion de la réduction nette de ces actifs d'impôts futurs. Au 31 décembre 2006, le solde du crédit reporté totalise 1 077 000 $ (1 684 000 $ en 2005).

6. Impôts sur le bénéfice (suite)

Au cours de l'exercice, la Compagnie a acquis des déductions fiscales représentant des impôts de l'ordre de 4 452 000 $ (1 927 000 $ en 2005) auprès de Quebecor World inc., une société sous contrôle commun de la société mère ultime, Quebecor inc. La totalité de cette somme a été comptabilisée à titre d'actifs d'impôts exigibles. Cette transaction a permis à la Compagnie de réaliser un gain de 293 000 $ (nil en 2005) qui a été comptabilisé à titre de surplus d'apport. Des avantages fiscaux de 1 113 000 $ relatifs à la transaction de l'exercice et 2 557 000 $ relatifs aux transactions des exercices précédents, seront comptabilisés dans les résultats de la Compagnie lorsque le taux s'appliquant à ces déductions fiscales sera officiellement promulgué par les autorités législatives. Un montant de 3 046 000 $ payable à Quebecor World inc. est inclus dans les créditeurs et charges à payer au 31 décembre 2006.

Alors qu'au cours de l'exercice précédent, un montant total d'impôt de 10 018 000 $ avait été encaissé, un montant de 7 461 000 $ avait été payé à Quebecor World inc. et un montant total de 2 557 000 $ avait été enregistré à titre de passif d'impôt exigible.

La Compagnie n'a constaté aucun passif d'impôts futurs au titre des bénéfices non répartis de ses filiales au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs, étant donné qu'elle ne prévoit pas se départir de ses placements ou que ces bénéfices non répartis deviennent imposables.

Les montants des tableaux présentés précédemment pour 2006 et 2005 incluent respectivement une provision pour moins-value de 20 071 000 $ et 22 096 000 $, relativement à des reports de pertes prospectifs et autres économies d'impôts disponibles. La variation nette de la provision pour moins-value pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 s'explique, principalement, par une réduction d'un montant de 376 000 $ (992 000 $ en 2005) provenant de l'utilisation de pertes fiscales pour lesquelles une provision pour moins-value avait été comptabilisée ainsi que par une diminution de la provision pour moins-value d'approximativement 1 600 000 $ suite à la réduction du taux d'impôt fédéral.

Au 31 décembre 2006, la Compagnie disposait, aux fins des impôts sur le bénéfice, de reports de pertes d'approximativement 7 041 000 $ (20 572 000 $ en 2005) dont elle peut se servir pour réduire ses bénéfices imposables futurs et venant à échéance comme suit:

2007	594 $
2009	121
2010	1 784
2015	3 448
2026	1 094

La Compagnie dispose également d'un montant de 81 659 000 $ (81 659 000 $ en 2005) de pertes en capital sans échéance et pour lesquelles aucun actif d'impôts futurs n'a été comptabilisé.

7. Part de l'actionnaire sans contrôle

Au cours de l'exercice, une filiale de la Compagnie, SUN TV Company (anciennement 3095531 Nova Scotia Company), détenue à 75% et exploitant la station de télévision SUN TV, a obtenu de son actionnaire sans contrôle, Corporation Sun Média, société sous contrôle commun de la société mère ultime Quebecor inc., des avances additionnelles d'un montant de 5 149 000 $. À ce jour, des avances d'un montant total de 24 048 000 $, soit 18 036 000 $ octroyées par la Compagnie et 6 012 000 $ par Corporation Sun Média, ont été converties en actions ordinaires de la filiale, conservant ainsi les pourcentages de participation respectifs dans SUN TV Company à 75% et 25%.

8. Coentreprises

La quote-part des opérations dans les coentreprises incluses dans les états financiers consolidés de la Compagnie se détaille comme suit

	2006	2005
Résultats consolidés [1]		
Produits d'exploitation	**9 528 $**	9 541 $
Charges d'exploitation, de vente et d'administration	**7 888**	8 717
Bénéfice d'exploitation avant les postes suivants	**1 640**	824
Amortissement	**561**	629
Charges financières (revenu d'intérêts)	**(57)**	(28)
Dépréciation d'une licence	**744**	-
Impôts sur le bénéfice	**18**	79
Bénéfice net	**374 $**	144 $
Bilans consolidés [1]		
Actif à court terme	**5 120 $**	4 938 $
Actif à long terme	**–**	1 307
Passif à court terme	**1 821**	2 387
Flux de trésorerie consolidés		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**1 268**	56
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**(510)**	(125)

(1) La société Trustmédia Inc. est consolidée à 100 % dans les résultats de l'entreprise depuis le 10 novembre 2006, soit à la date de la transaction de l'acquisition de 100 % des actions détenues par l'ancien copropriétaire, et ne sont plus incluses comme quote-part des résultats dans une coentreprise depuis cette date.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

9. Informations sur les flux de trésorerie

Les informations additionnelles à l'égard des états consolidés des flux de trésorerie se présentent comme suit:

a) La variation des éléments hors liquidités du fonds de roulement liés à l'exploitation se présente comme suit:

	2006	2005
Diminution (augmentation) de l'actif		
Débiteurs	**(2 211) $**	(15 799) $
Investissements dans des produits télévisuels et des films	**3 698**	(19 340)
Stocks et charges payées d'avance	**(615)**	(642)
Augmentation (diminution) du passif		
Créditeurs et charges à payer	**4 484**	5 794
Produits reportés	**335**	524
Droits de diffusion et de distribution à payer	**(2 905)**	9 909
Actifs et passifs d'impôts exigibles	**(444)**	(2 107)
Autres	**–**	(154)
	2 342 $	(21 815) $

b) Les intérêts versés ainsi que les impôts sur le bénéfice payés et classés au titre des activités d'exploitation se présentent comme suit:

	2006	2005
Intérêts versés	**5 204 $**	2 120 $
Impôts sur le bénéfice versés, net	**4 007**	13 556

c) Les opérations hors caisse:

Les états consolidés des flux de trésorerie excluent les opérations hors caisse suivantes:

	2006	2005
Acquisitions d'immobilisations corporelles financées par les créditeurs et charges à payer	**1 953 $**	1 246 $
Produit de disposition de placement à recevoir	**–**	353

10. Débiteurs

	2006	2005
Comptes clients	**73 678 $**	75 823 $
Comptes à recevoir de sociétés sous contrôle commun	**20 348**	19 349
Crédits d'impôt et aide gouvernementale à recevoir	**9 611**	5 954
Actifs d'impôts exigibles	**8 992**	3 897
	112 629 $	105 023 $

Les comptes à recevoir de sociétés sous contrôle commun sont affectés des mêmes conditions que les comptes clients. Les sociétés sous contrôle commun représentent des filiales de la société mère ultime, Quebecor inc.

11. Investissements dans des produits télévisuels et des films

			2006
	Court terme	**Long terme**	**Total**
Émissions réalisées et en cours de réalisation	**2 973 $**	**– $**	**2 973 $**
Droits de diffusion	**39 248**	**20 287**	**59 535**
Droits de distribution	**–**	**6 899**	**6 899**
	42 221 $	**27 186 $**	**69 407 $**

			2005
	Court terme	Long terme	Total
Émissions réalisées et en cours de réalisation	5 867 $	– $	5 867 $
Droits de diffusion	39 278	20 704	59 982
Droits de distribution	–	7 336	7 336
	45 145 $	28 040 $	73 185 $

12. Placements

	2006	2005
Obligations convertibles d'une société apparentée a)	**34 375 $**	37 300 $
Canoë inc., placement de portefeuille, participation de 13,8 %	**11 262**	11 262
Télé Inter-Rives Ltée, société satellite, participation de 45 %	**6 688**	6 376
Autres placements	**2 505**	2 902
	54 830 $	57 840 $

a) Le 12 juillet 2005, une filiale de la Compagnie, détenue à 75 % et exploitant la station de télévision SUN TV, a procédé à une transaction de consolidation fiscale avec la Compagnie et son actionnaire sans contrôle, Corporation Sun Media, une société sous contrôle commun de la société mère ultime, Quebecor inc. Afin de réaliser cette transaction, SUN TV Company a émis 149 300 actions privilégiées rachetables au gré du détenteur avec dividendes cumulatifs et fixes de 10,85 %, dont 37 300 actions à 1 000 $ émises en faveur de Corporation Sun Media. En retour, SUN TV Company a investi 149 300 000 $, dont 37 300 000 $ dans Corporation Sun Media, sous forme d'obligations convertibles d'une durée de 15 ans, portant intérêt au taux annuel de 10,5 % payable semi-annuellement et échéant le 6 juillet 2020.

Le 20 décembre 2006, SUN TV Company a procédé à une transaction afin de réduire la consolidation fiscale mise en place le 12 juillet 2005 avec la Compagnie et son actionnaire sans contrôle, Corporation Sun Media. Afin de réaliser cette transaction, SUN TV Company a reçu un remboursement partiel des obligations convertibles des sociétés actionnaires pour un montant de 11 700 000 $ dont de Corporation Sun Media pour un montant de 2 925 000 $. En contrepartie, SUN TV Company a racheté 11 700 actions privilégiées rachetables au gré du détenteur avec dividendes cumulatifs et fixes de 10,85 %, dont 2 925 actions privilégiées auprès de Corporation Sun Media pour un montant de 2 925 000 $. Cette transaction a entraîné pour la Compagnie, au niveau consolidé, la réduction d'un placement à long terme en obligations convertibles de 2 925 000 $ et d'un montant équivalent de réduction en actions privilégiées rachetables présentées sous la rubrique « Part de l'actionnaire sans contrôle et actions privilégiées rachetables ».

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

12. Placements (suite)

a) (suite)

Cette transaction permet à la Compagnie et à Corporation Sun Média de réduire leurs impôts exigibles considérant que les intérêts sur les obligations convertibles sont déductibles aux fins fiscales pour ces sociétés, tandis que les dividendes sur les actions privilégiées ne sont pas imposables.

Ces transactions ont entraîné pour la Compagnie, au niveau consolidé, un placement à long terme en obligations convertibles de 34 375 000 $ (37 300 000 $ en 2005) dans Corporation Sun Média et d'un montant équivalent en actions privilégiées rachetables présentées sous la rubrique « Part de l'actionnaire sans contrôle et actions privilégiées rachetables ».

b) Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2005, un prêt à terme portant intérêt à 8 %, venant à échéance le 1er août 2007 et se soldant à 2 048 000 $ en date du paiement avait été entièrement remboursé à la Compagnie.

13. Immobilisations corporelles

			2006
	Coût	**Amortissement cumulé**	**Valeur comptable nette**
Terrains	**3 168 $**	**– $**	**3 168 $**
Bâtiments	**70 397**	**47 568**	**22 829**
Équipements	**181 131**	**138 413**	**42 718**
Projets en cours	**5 323**	**–**	**5 323**
	260 019 $	**185 981 $**	**74 038 $**

			2005
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	3 168 $	– $	3 168 $
Bâtiments	67 222	44 124	23 098
Équipements	172 516	129 169	43 347
Projets en cours	7 560	–	7 560
	250 466 $	173 293 $	77 173 $

14. Autres éléments d'actif

	2006	2005
Actifs au titre des prestations constituées des régimes de retraite (note 20)	**6 417 $**	4 238 $
Charges reportées		
Frais de financement reportés, déduction faite de l'amortissement cumulé	**305**	393
Frais de démarrage de services spécialisés reportés, déduction faite de l'amortissement cumulé	**1 491**	2 239
	8 213 $	6 870 $

15. Créditeurs et charges à payer

	2006	2005
Comptes fournisseurs et charges à payer	**64 653 $**	58 456 $
Comptes à payer à des sociétés sous contrôle commun et affiliées	**11 936**	11 477
Passifs d'impôts exigibles	**6 051**	4 695
	82 640 $	74 628 $

16. Dette à long terme

Au cours de l'exercice précédent, la Compagnie avait renouvelé sa convention de crédit qui consiste en un emprunt à terme rotatif maximum de 160 000 000 $, portant intérêt à des taux variables fondés sur le taux des acceptations bancaires ou le taux de base bancaire, plus une marge variable en fonction du ratio de la dette totale sur le bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts, amortissements et autres éléments. La convention de crédit vient à échéance et est remboursable en totalité le 15 juin 2010.

Au 31 décembre 2006, les sommes empruntées, représentant 96 515 000 $ (107 098 000 $ en 2005) d'acceptations bancaires, portent intérêt à un taux moyen de 5,47 % (4,02 % en 2005).

En vertu de cette convention de crédit, la Compagnie est assujettie à certaines restrictions dont le maintien de certains ratios financiers. Au 31 décembre 2006, la Compagnie respecte les conditions relatives à la convention de crédit.

Au 31 décembre 2006, la Compagnie avait des lettres de crédit en circulation d'un montant de 500 659 $ (558 000 $ en 2005).

17. Capital-actions

Autorisé

Un nombre illimité d'actions privilégiées, non participantes, sans droit de vote, d'une valeur nominale de 10 $ chacune, pouvant être émises en séries

Un nombre illimité d'actions ordinaires de classe A, participantes, avec droit de vote, sans valeur nominale

Un nombre illimité d'actions de classe B, participantes, sans droit de vote, sans valeur nominale

	2006	2005
Émis et payé		
4 320 000 actions ordinaires de classe A	**72 $**	72 $
22 704 848 actions de classe B (22 714 648 en 2005)	**115 065**	115 115
	115 137 $	115 187 $

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Au cours de l'exercice, la Compagnie a déposé une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités, dans le but de racheter pour annulation, entre le 4 août 2006 et le 3 août 2007, un maximum de 1 135 242 actions de classe B de la Compagnie, représentant approximativement 5 % du nombre d'actions de classe B émises et en circulation, non détenues par des initiés au début de l'offre publique de rachat. La Compagnie rachète ces actions de classe B au cours du marché au moment de l'achat, plus les frais de courtage.

Au cours de l'exercice, 9 800 actions de classe B (290 400 actions en 2005) ont été rachetées pour annulation relativement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour une contrepartie nette au comptant de 154 000 $ (5 850 000 $ au 31 décembre 2005). Toutes les actions rachetées ont été annulées au 31 décembre 2006.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

17. Capital-actions (suite)

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités (suite)

Au cours de l'exercice précédent, la Compagnie avait déposé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, dans le but de racheter pour annulation, entre le 4 août 2005 et le 3 août 2006, un maximum de 1 137 722 actions de classe B de la Compagnie, représentant approximativement 5 % du nombre d'actions de classe B émises et en circulation, non détenues par des initiés au début de l'offre publique de rachat. Au cours de cette période, cette offre de rachat a permis à la Compagnie de racheter 49 600 actions de classe B.

Offre publique de rachat importante

Au cours de l'exercice précédent, la Compagnie avait déposé une offre publique de rachat d'actions, aux fins de rachat et d'annulation d'un nombre maximum de 3 500 000 actions de classe B, participantes, sans droit de vote, à un prix d'au moins 19,50 $ et d'au plus 22,00 $ par action de classe B. Le 6 juillet 2005, la Compagnie a pris livraison de 3 449 199 actions de classe B de son capital-actions relativement à cette offre publique de rachat, pour une contrepartie totale de 75 882 000 $, plus des frais de transaction de 201 000 $, financée à même la convention de crédit, soit 22,00 $ par action de classe B. Les actions de classe B rachetées à des fins d'annulation aux termes de cette offre publique de rachat représentaient 13,16 % des 26 203 647 actions de classe B émises et en circulation avant le rachat.

Régime d'options d'achat d'actions de classe B, à l'intention des dirigeants

Le régime, instauré en 1999 au profit des dirigeants de la Compagnie et de ses filiales, prévoit notamment que l'octroi, les conditions et les modalités afférentes aux options octroyées seront fixés par le comité de rémunération de la Compagnie. Toutefois, le prix de souscription de chaque action de classe B, visée par une option, ne pourra être inférieur au cours de la clôture des actions en Bourse le jour précédant la date d'octroi de l'option. Les options octroyées dans le cadre du régime pourront généralement être levées sur une période de 5 ans à raison de 25 % chaque année débutant à compter de la deuxième date d'anniversaire. De plus, la durée des options ne pourra excéder 10 ans. Un nombre maximum de 1 400 000 actions a été réservé aux fins du régime.

Les bénéficiaires peuvent, au moment de la levée de leur option, choisir de recevoir de la Compagnie un paiement en espèces égal au nombre d'actions à l'égard desquelles l'option est levée, multiplié par le montant par lequel la valeur du marché excède le prix d'achat des actions visées par ladite option. La valeur du marché est définie par la moyenne des cours de clôture des cinq derniers jours de négociation précédant le jour auquel l'option est levée. Le 13 décembre 2006, le conseil d'administration a adopté une résolution afin de modifier le régime. Une de ces modifications prévoit que, à moins de circonstances particulières et à moins que le comité de rémunération n'en décide autrement, les options octroyées pourront être levées sur une période de 5 ans sur la base d'un des horizons suivants qui sera déterminé par le comité de rémunération au moment de l'octroi:

i) par tranches égales de 20 % sur une période de 5 ans dont la première tranche de 20 % peut être levée à compter du premier anniversaire de l'octroi;
ii) par tranches égales de 25 % sur une période de 4 ans dont la première tranche de 25 % peut être levée à compter du deuxième anniversaire de l'octroi;
iii) par tranches égales de 33 % sur une période de 3 ans dont la première tranche de 33 % peut être levée à compter du troisième anniversaire de l'octroi.

Les modifications proposées au régime d'options doivent être approuvées par les actionnaires de la Compagnie et la Bourse de Toronto.

Au cours de l'exercice, la Compagnie a octroyé 503 684 options conventionnelles en vertu de ce régime (115 630 en 2005).

17. Capital-actions (suite)

Régime d'options d'achat d'actions de classe B, à l'intention des dirigeants (suite)

Un renversement de charge de rémunération de 13 000 $ (75 000 $ en 2005) a été constaté, puisque la valeur au marché des actions cotées en bourse de Groupe TVA inc. au 31 décembre 2006 est inférieure à leur valeur au marché au 31 décembre 2005.

Un sommaire de la situation aux 31 décembre 2006 et 2005 des options conventionnelles et des changements survenus dans les exercices terminés à ces dates est présenté ci-dessous:

	2006		2005	
Options conventionnelles	**Nombre**	**Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)**	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)
Solde au début de l'exercice	**310 177**	**20,27 $**	215 000	19,81 $
Octroyées	**503 684**	**15,62**	115 630	20,85
Exercées	**(27 500)**	**14,00**	(6 000)	14,00
Annulées	**(296 666)**	**17,36**	(14 453)	20,85
Solde à la fin de l'exercice	**489 695**	**17,59 $**	310 177	20,27 $
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	**31 625**	**20,75 $**	72 500	18,50 $

	Options en cours			Options pouvant être exercées	
Fourchette des prix d'exercice (en dollars)	Nombre d'options en cours au 31 décembre 2006	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courir (années)	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)	Nombre d'options pouvant être exercées au 31 décembre 2006	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)
14,00 $ à 18,85 $	295 564	9,34	15,44 $	–	– $
18,86 $ à 25,20 $	194 131	7,85	20,87	31 625	20,75
	489 695	8,75	17,59 $	31 625	20,75 $

En vertu du régime, la Compagnie peut assortir l'octroi d'options à différents critères ou conditions. En 1999, la Compagnie a procédé à l'octroi d'options assorties à des critères de performance du cours des actions de classe B en Bourse (« les options de performance »). Les 50 000 options de performance au prix d'exercice moyen de 18,85 $ en circulation au 31 décembre 2003 ont été exercées en 2004 et aucune option n'a été octroyée en 2006 et 2005.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

17. Capital-actions (suite)

Régimes d'actionnariat de classe B à l'intention des cadres et des employés

En 1998, la Compagnie a instauré un régime d'achat d'actions visant un nombre total de 375 000 actions de classe B, réservées aux employés et un régime d'achat d'actions visant un nombre total de 375 000 actions de classe B, réservées aux cadres de la Compagnie. Les régimes prévoient que les participants peuvent souscrire aux actions selon certaines modalités liées à leur rémunération. Les actions seront souscrites pour un prix correspondant à 90 % de la moyenne des cours de clôture en Bourse. Les plans prévoient aussi des modalités de financement sans intérêt. Au cours de l'exercice, aucune action de classe B (aucune en 2005) n'a été émise en vertu de ces régimes. Le solde des actions pouvant être émises en vertu du régime réservé aux employés est de 229 753 actions de classe B aux 31 décembre 2006 et 2005 et le solde des actions pouvant être émises en vertu du régime réservé aux cadres est de 332 643 actions aux 31 décembre 2006 et 2005.

Régime de rémunération différée d'unités d'actions fictives

Au cours de l'exercice terminé le 27 août 2000, la Compagnie a instauré un régime d'intéressement à long terme pour certains membres de la haute direction. Les unités d'actions fictives sont rachetables (en espèces ou au gré de la Compagnie, en actions de classe B, ou par une combinaison d'espèces et d'actions) seulement au moment de la cessation d'emploi du participant. Un nombre maximum de 25 000 actions de classe B peuvent être émises en vertu de ce régime. Au cours de l'exercice, la Compagnie n'a octroyé aucune unité (aucune en 2005). Aucune unité n'est en circulation aux 31 décembre 2006 et 2005.

(Perte) bénéfice par action

Les tableaux suivants présentent les calculs de la (perte) bénéfice par action de base et dilué(e):

	2006	2005
(Perte nette) bénéfice net	**(3 140) $**	28 373 $
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	**27 025 666**	28 910 015
Effet de dilution des options d'achat d'actions	**533**	7 354
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation	**27 026 199**	28 917 369
(Perte) bénéfice par action de base et dilué(e) (en dollars)	**(0,12) $**	0,98 $

391 934 (262 677 en 2005) options d'achat d'actions de classe B n'ont pas été incluses dans le calcul de la (perte) bénéfice par action dilué(e) étant donné que leur prix d'exercice était supérieur au cours moyen de l'action en 2006.

18. Régime d'options d'achat d'actions de Quebecor Média inc.

En vertu d'un régime d'options d'achat d'actions créé par Quebecor Média inc., 6 185 714 actions ordinaires de Quebecor Média inc. ont été réservées pour les membres de la haute direction, les cadres supérieurs, les administrateurs et les autres employés clés de Quebecor Média inc. et ses filiales. Chaque option peut être exercée au cours des 10 années suivant la date d'octroi, à un prix d'exercice n'étant pas inférieur à la juste valeur des actions ordinaires, au moment de l'octroi, tel que déterminé par le conseil d'administration de Quebecor Média inc. (advenant que les actions ordinaires de Quebecor Média inc. ne soient pas inscrites à une bourse reconnue au moment de l'octroi) ou le cours moyen pondéré des cinq jours de bourse immédiatement avant la date de l'octroi des actions ordinaires de Quebecor Média inc. sur les marchés boursiers où ces actions sont inscrites à la date de l'octroi. Aucune option ne pourra être exercée par les détenteurs d'options tant et aussi longtemps que les actions ordinaires de Quebecor Média inc. n'auront pas été inscrites à une bourse reconnue, sauf lorsque autorisé par le comité de rémunération de Quebecor Média inc. advenant une transaction impliquant un changement de contrôle. Advenant que, le 1er mars 2008, les actions ordinaires de Quebecor Média inc. ne soient pas inscrites à une bourse reconnue, les détenteurs d'options pourront exercer annuellement, uniquement durant les périodes suivantes: du 1er mars au 30 mars; du 1er juin au 29 juin; du 1er septembre au 29 septembre; et du 1er décembre au 30 décembre, commençant le 1er mars 2008, leur droit de recevoir en espèces un montant égal à la différence entre la juste valeur marchande, tel que déterminé par la conseil d'administration de Quebecor Média inc., et le prix d'exercice des options pouvant être exercées ou, sous certaines conditions, souscrire à des actions ordinaires de Quebecor Média Inc.

À l'exception de certaines circonstances et à moins que le comité de rémunération en décide autrement, les options sont acquises sur une période de cinq ans selon l'une des méthodes suivantes, déterminées par le comité de rémunération de Quebecor Média inc. au moment de l'octroi: i) en portion égale sur une période de cinq ans dont la première tranche de 20 % est acquise un an suivant la date de l'octroi, ii) en portion égale sur une période de quatre ans dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l'octroi, ou iii) en portion égale sur une période de trois ans dont la première tranche de 33 % est acquise trois ans suivant la date de l'octroi.

La Compagnie a constaté une charge de rémunération relativement à ce programme de 742 000 $ au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2006 (375 000 $ en 2005), puisque le prix d'exercice des options est inférieur à la juste valeur des actions de Quebecor Média inc. aux 31 décembre 2006 et 2005, tel qu'évalué par le conseil d'administration de Quebecor Média inc.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

18. Régime d'options d'achat d'actions de Quebecor Média inc. (suite)

Un sommaire de la situation aux 31 décembre 2006 et 2005 des options d'achat d'actions octroyées aux membres de la haute direction, aux cadres supérieurs et aux autres employés clés de la Compagnie et des changements survenus dans les exercices terminés à ces dates est présenté ci-dessous:

	2006			2005	
Options conventionnelles	**Nombre**	**Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)**		Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)
Solde au début de l'exercice	**100 242**	**20,33**	**$**	86 784	19,16 $
Octroyées	**40 444**	**30,78**		13 458	27,86
Annulées	**(11 568)**	**30,47**		–	–
Solde à la fin de l'exercice	**129 118**	**22,69**	**$**	100 242	20,33 $
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	**36 526**	**16,17**	**$**	24 351	16,17 $

	Options en cours		Options pouvant être exercées
Prix d'exercice (en dollars)	Nombre d'options en cours au 31 décembre 2006	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courir (années)	Nombre d'options pouvant être exercées au 31 décembre 2006
16,17 $	48 701	5,23	36 526
22,98	38 083	7,69	–
27,86	13 458	8,25	–
30,47	20 182	9,12	–
31,92	8 694	9,63	–
	129 118	7,18	36 526

19. Crédits d'impôt et aide gouvernementale

Les frais de production des émissions ont été réduits d'un montant de 4 558 000 $ (3 559 000 $ en 2005) au titre d'aide gouvernementale, soit un montant de 3 387 000 $ (2 629 000 $ en 2005) représentant des crédits d'impôt et un montant de 1 171 000 $ (930 000 $ en 2005) au titre de financement de la production.

Les produits d'exploitation du secteur édition comprennent un montant de 1 114 000 $ (1 204 000 $ en 2005) au titre d'aide gouvernementale sous forme d'aide à la rédaction. L'aide gouvernementale reliée à la distribution de magazines représente 1 691 000 $ (1 968 000 $ en 2005) et est comptabilisée en réduction des coûts d'exploitation.

Les charges d'exploitation du secteur de la distribution comprennent de l'aide gouvernementale non remboursable d'un montant de 676 000 $ (1 287 000 $ en 2005). Au 31 décembre 2006, les avances reçues représentent 1 898 000 $ (2 243 000 $ en 2005) et sont présentées dans les droits de distribution à payer.

20. Régimes de retraite et avantages complémentaires de retraite

Les régimes de retraite offerts aux employés cadres et syndiqués de Groupe TVA comportent un volet à prestations déterminées, de type salaire de carrière indexé avant et après la retraite, ainsi qu'un volet à cotisations déterminées. Groupe TVA offre à ses cadres supérieurs un régime de retraite de type salaire de fin de carrière, indexé avant et après la retraite, ainsi qu'un régime excédentaire non indexé après la retraite, dont les prestations compensent l'effet des limites fiscales. Les prestations de retraite des employés des Publications TVA sont de type salaire de carrière indexé avant et après la retraite.

Les différents régimes de retraite de la Compagnie ont fait l'objet d'évaluations actuarielles au cours des 3 dernières années.

Voici les dates d'effet des évaluations aux fins de la capitalisation:

	Date de l'évaluation la plus récente	Date de la prochaine évaluation requise
Régime du personnel cadre de Groupe TVA	31 décembre 2005	31 décembre 2006
Régime des syndiqués de Groupe TVA	31 décembre 2005	31 décembre 2006
Régime des cadres supérieurs de Groupe TVA	31 décembre 2003	31 décembre 2006
Régime pour les employés de Publications TVA	31 décembre 2004	31 décembre 2007

Les montants totaux en espèces constatés en 2006 comme montants payés ou payables pour cet exercice au titre des avantages sociaux futurs, qui comprennent les cotisations de l'employeur aux régimes de retraite à prestations déterminées, au régime à cotisations déterminées et au régime complémentaire de retraite se sont élevés à 6 197 000 $ (4 865 000 $ en 2005).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

20. Régimes de retraite et avantages complémentaires de retraite (suite)

Les tableaux suivants ont trait aux informations relatives aux régimes à prestations déterminées et font le rapprochement entre la variation des obligations découlant des régimes et la juste valeur des éléments d'actif des régimes pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005.

	2006		2005	
	Régimes de retraite	**Autres régimes**	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligations au titre des prestations constituées				
Solde au début de l'exercice	**153 200 $**	**2 253 $**	122 564 $	1 585 $
Cotisations des participants	**2 283**	**–**	2 186	–
Coût des services rendus au cours de l'exercice	**3 443**	**4**	2 786	4
Intérêts débiteurs	**7 810**	**84**	7 604	64
Modification de régimes	**82**	**–**	5 574	–
Prestations versées	**(8 553)**	**(116)**	(5 553)	(141)
Perte actuarielle	**(657)**	**–**	18 039	741
Solde à la fin de l'exercice	**157 608 $**	**2 225 $**	153 200 $	2 253 $

	2006		2005	
	Régimes de retraite	**Autres régimes**	Régimes de retraite	Autres régimes
Actifs des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	**137 852 $**	**– $**	124 536 $	– $
Rendement réel sur l'actif des régimes	**16 750**	**–**	13 813	–
Cotisations de l'employeur	**5 716**	**–**	2 870	–
Cotisations des participants	**2 283**	**–**	2 186	–
Prestations versées	**(8 553)**	**–**	(5 553)	–
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	**154 048 $**	**– $**	137 852 $	– $

Les actifs des régimes sont répartis selon les catégories d'actif suivantes:

	2006	2005
Titres de capitaux propres	**56,8 %**	54,7 %
Titre de créances	**38,5 %**	44,4 %
Autres	**4,7 %**	0,9 %
Total	**100,0 %**	100,0 %

La date de mesure des actifs des régimes est au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005.

Aux 31 décembre 2006 et 2005, des actions ordinaires de la société mère ultime, Quebecor inc., étaient comprises dans les titres de capitaux propres susmentionnés et comptaient respectivement pour 620 000 $ (0,4% des actifs des régimes) et pour 457 000 $ (0,3 % des actifs des régimes).

20. Régimes de retraite et avantages complémentaires de retraite (suite)

Les montants présentés dans les tableaux précédents relativement aux obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice comprennent les montants suivants, qui se rapportent à des régimes déficitaires:

	2006		2005	
	Régimes de retraite	**Autres régimes**	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligations au titre des prestations constituées	**107 883 $**	**2 225 $**	153 200 $	2 253 $
Juste valeur des actifs des régimes	**103 089**	**–**	137 852	–
Situation de capitalisation - déficit	**4 794 $**	**2 225 $**	15 348 $	2 253 $

	2006		2005	
	Régimes de retraite	**Autres régimes**	Régimes de retraite	Autres régimes
Rapprochement de l'état de la capitalisation				
Excédent des actifs (obligations) sur obligations (actifs) à la fin de l'exercice	**(3 560) $**	**(2 225) $**	(15 348) $	(2 253) $
Coût des prestations pour services passés non constatés	**10 059**	**(67)**	10 803	(53)
Perte actuarielle nette non constatée	**15 449**	**983**	23 387	1 115
Obligation (actif) transitoire non constatée	**(5 147)**	**452**	(5 648)	511
Actif (obligation) au titre des prestations constituées	**16 801**	**(857)**	13 194	(680)
Provision pour moins-value	**(10 384)**	**–**	(8 956)	–
Actif (obligation) au titre des prestations constituées,déduction faite de la provision pour moins-value	**6 417 $**	**(857) $**	4 238 $	(680) $

Les montants constatés aux bilans de la Compagnie aux 31 décembre 2006 et 2005 sont les suivants:

	2006		2005	
	Régimes de retraite	**Autres régimes**	Régimes de retraite	Autres régimes
Actif au titre des prestations constituées, sous la rubrique, autres éléments d'actif	**6 417 $**	**– $**	4 238 $	– $
Passif au titre des prestations constituées, sous la rubrique, créditeurs et charges à payer	**–**	**(857)**	–	(680)
Montant net constaté	**6 417 $**	**(857) $**	4 238 $	(680)$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

20. Régimes de retraite et avantages complémentaires de retraite (suite)

Le tableau suivant présente la composition de la charge d'avantages sociaux des régimes à prestations déterminées pour les exercices 2006 et 2005:

	2006		2005	
	Régimes de retraite	**Autres régimes**	Régimes de retraite	Autres régimes
Coût des services rendus au cours de l'exercice	**3 443 $**	**4 $**	2 786 $	4 $
Intérêts débiteurs	**7 810**	**84**	7 604	64
Rendement prévu des actifs des régimes	**(10 068)**	**–**	(9 320)	–
Perte actuarielle (gain) sur obligation	**(657)**	**–**	–	–
Coûts des services passés	**82**	**–**	–	–
Amortissement du coût des services passés	**725**	**14**	821	25
Amortissement de l'obligation (actif) transitoire	**(502)**	**59**	(502)	75
Variation de la provision pour moins-value	**1 428**	**–**	922	–
Amortissement de la perte actuarielle non amortie	**1 345**	**133**	10	24
Charge d'avantages sociaux	**3 606 $**	**294 $**	2 321 $	192 $

Les hypothèses significatives que la direction considère les plus probables pour évaluer ses obligations au titre des prestations constituées sont les suivantes:

	2006	2005
Obligations		
Taux d'actualisation en fin d'année	**5,00 %**	5,00 %
Taux d'augmentation de la rémunération	**3,25 %**	3,25 %
Coût périodique courant		
Taux d'actualisation	**5,00 %**	6,00 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes	**7,25 %**	7,50 %
Taux d'augmentation de la rémunération	**3,25 %**	3,25 %

La tendance du taux présumé du coût des soins de santé utilisé dans le calcul de l'obligation au titre des avantages complémentaires à la retraite a été fixé à 8,6 % en 2006. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement à 5 % sur une période de 9 ans et par la suite, demeurer à ce niveau. Un changement de 1 % dans ce taux aurait les effets suivants:

	Avantages complémentaires à la retraite	
	Augmentation de 1%	Diminution de 1%
Incidence sur les coûts des services et d'intérêts	8 $	(7) $
Incidence sur l'obligation au titre des prestations	165	(135)

Régimes à cotisations déterminées

La charge totale de la Compagnie au titre des régimes de retraite à cotisations déterminées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 s'élève à 2 150 000 $ (1 994 500 $ en 2005).

21. Opérations conclues entre sociétés apparentées

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2006, la Compagnie a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées, dans le cours normal de ses activités. Les transactions avec des sociétés apparentées sont enregistrées à la valeur d'échange établie par contrat.

Produits d'exploitation

La Compagnie a comme politique de transiger le temps d'antenne, les ventes d'émissions et la location des services techniques de production et de postproduction avec les sociétés sous contrôle commun à la valeur du marché. La Compagnie a vendu du temps d'antenne à des sociétés sous contrôle commun et a fourni des services techniques de production et de postproduction pour un montant global de 27 835 000 $ (22 973 000 $ en 2005).

Charges d'exploitation, de vente et d'administration

La Compagnie a comptabilisé des honoraires de gestion à la société mère pour un montant de 3 700 000 $ (3 250 000 $ en 2005).

La Compagnie a constaté une charge d'amortissement de droit de diffusion, des charges liées à des services informatiques et de communications, d'imprimerie et de pelliculage, des charges de droits d'accès et des charges de services professionnels, provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et affiliées, pour un total de 48 831 000 $ (54 827 000 $ en 2005). Le bilan inclut des droits de diffusion s'élevant à 522 000 $ (803 000 $ en 2005) et des droits de diffusion à payer s'élevant à 315 000 $ (486 000 $ en 2005) auprès de ces mêmes sociétés.

22. Engagements, garanties et éventualités

a) Engagements

La Compagnie s'est engagée en vertu de contrats de location-exploitation, principalement pour des services et des locaux pour bureaux ainsi qu'en contrats d'acquisition de droits de distribution et diffusion, représentant des paiements totaux de 69 494 000 $. Les paiements minimums pour les prochains exercices s'établissent comme suit:

2007	37 393 $
2008	14 685
2009	9 794
2010	5 151
2011	1 388
2012 et suivants	1 083

Autres engagements

De plus, dans le cadre de l'acquisition de la station de télévision torontoise SUN TV, la Compagnie s'est engagée à investir dans l'industrie télévisuelle canadienne sur une période de cinq à sept ans un montant de 4 600 000 $ au titre des avantages tangibles. Ce montant vient s'ajouter au solde des engagements de conditions de licence de l'ancien propriétaire d'un montant de 8 996 000 $ que la Compagnie devra assumer sur une période de quatre à sept ans. Le 11 janvier 2007, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a approuvé une demande de modification des conditions de licence de SUN TV en ce qui a trait aux avantages tangibles à investir. Cette décision permet à la Compagnie de réduire ses avantages tangibles à investir de 4 339 000 $. Suite à cette décision, au 31 décembre 2006, il restait à la Compagnie un solde de 3 613 000 $ non engagés aux fins des conditions de licences exigées par le CRTC dont 2 572 000 $ devant être engagés d'ici le 31 août 2008 et 1 041 000 $ devant être engagés d'ici le 31 août 2011.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

22. Engagements, garanties et éventualités (suite)

b) Garanties

La Compagnie a garanti une partie des valeurs résiduelles de certains des actifs loués en vertu de contrats de location-exploitation pour le bénéfice du bailleur. Si la juste valeur des actifs loués, à la fin de la durée des contrats de location-exploitation respectifs dont ils font l'objet, est inférieure à leur valeur résiduelle garantie, la Compagnie devra alors compenser le bailleur, selon certaines conditions, pour une partie du manque à gagner. L'obligation maximale à l'égard de ces garanties totalise approximativement 716 000 $. Au 31 décembre 2006, la Compagnie n'a inscrit aucun passif relativement à ces garanties.

Dans le cours normal de ses opérations, la Compagnie procure à des tiers des ententes d'indemnisation dans le cadre de certaines transactions, telles que contrats d'acquisitions, ententes de services et contrats de location. Ces ententes obligent la Compagnie à indemniser un tiers pour les coûts engagés en regard de certains changements aux lois et règlements (incluant celles relatives aux lois fiscales) ou résultant de poursuites judiciaires ou sanctions réglementaires résultant de ces transactions. Les termes de ces indemnisations vont varier d'une transaction à l'autre, en fonction des clauses incluses dans l'entente. La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Compagnie d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel que celle-ci pourrait être tenue de verser aux contreparties. Historiquement, la Compagnie n'a jamais eu à faire des débours significatifs en vertu de telles ententes. La Compagnie n'a constaté aucun passif relativement à ces ententes, puisqu'elle estime n'avoir aucun paiement à effectuer en vertu de celles-ci.

c) Éventualités

Dans le cours normal de son exploitation, la Compagnie est impliquée dans diverses poursuites, litiges et réclamations. De l'avis de la direction, la résolution de ces poursuites, litiges et réclamations n'aura pas d'incidence négative importante sur la situation financière, les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie de la Compagnie.

23. Instruments financiers

Gestion du risque de crédit

La Compagnie est sujette à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement par des tierces parties. La Compagnie, dans le cours normal de son exploitation, évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. Au 31 décembre 2006, aucun client n'avait un solde représentant une partie importante du chiffre consolidé des comptes clients de la Compagnie. La Compagnie établit une provision pour créances douteuses pour répondre au risque de crédit propre à ses clients. Le solde des comptes clients de la Compagnie est réparti entre de nombreux clients, principalement des agences de publicité.

Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable des espèces, des débiteurs, du découvert bancaire et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur, étant donné que ces éléments seront réalisés ou réglés à moins d'un an. La juste valeur de la dette à long terme équivaut à la valeur comptable au 31 décembre 2006, étant donné qu'elle porte intérêt à taux variable. La juste valeur des obligations convertibles d'une compagnie apparentée n'a pu être déterminée, puisqu'il est pratiquement impossible de trouver sur le marché un instrument financier présentant essentiellement les mêmes caractéristiques économiques. La juste valeur des autres placements n'a également pas pu être déterminée car il n'existe pas de prix coté sur un marché organisé pour ces types de placement.

24. Information sectorielle

Les activités de la Compagnie se composent des secteurs suivants:

- Le secteur de la télévision inclut les activités du Réseau TVA, des services spécialisés analogiques et numériques, de SUN TV, de la maison de production JPL Production, de la production commerciale TVAccès et du télé-achat;
- Le secteur de l'édition inclut les activités de Les Publications TVA Inc. et ses filiales et Les Publications TVA II Inc., éditeurs de magazines de langue française spécialisés dans les domaines des arts, du spectacle, de la télévision, de la mode, de la décoration et autres;
- Le secteur de la distribution inclut les activités de distribution de produits télévisuels et de films.

Les autres éléments représentent les éliminations de transactions dans le cours normal des affaires effectuées entre les secteurs d'activités de la Compagnie en ce qui a trait aux produits, charges ainsi qu'aux profits non matérialisés ainsi que le placement dans Canoë Inc. au bilan.

Les secteurs isolables déterminés par la direction de la Compagnie sont des unités d'exploitation stratégiques qui offrent des biens et services divers. Ils sont gérés séparément, entre autres, parce que chaque secteur exige des stratégies de mise en marché différentes.

Les conventions comptables pour ces secteurs sont les mêmes que celles suivies par la Compagnie dans son ensemble (voir note 1).

Les tableaux suivants présentent des informations sur les résultats et sur l'actif:

					2006
	Télévision	**Édition**	**Distribution**	**Autres éléments**	**Total**
Produits d'exploitation	**309 317 $**	**78 125 $**	**14 369 $**	**(8 499) $**	**393 312 $**
Charges d'exploitation, de vente et d'administration	**266 354**	**76 767**	**16 076**	**(7 941)**	**351 256**
Bénéfice d'exploitation avant amortissements, charges financières, dépréciation d'actifs incorporels, frais de rationalisation des activités d'exploitation et gain sur acquisition et disposition d'entreprise	**42 963 $**	**1 358 $**	**(1 707) $**	**(558) $**	**42 056 $**
Acquisitions d'immobilisations corporelles	**8 211 $**	**355 $**	**462 $**	**– $**	**9 028 $**
Écart d'acquisition	**2 539 $**	**69 329 $**	**– $**	**– $**	**71 868 $**
Actif total	**362 200 $**	**85 071 $**	**18 971 $**	**11 262 $**	**477 504 $**

24. Information sectorielle (suite)

					2005
	Télévision	Édition	Distribution	Autres éléments	Total
Produits d'exploitation	306 774 $	77 129 $	21 789 $	(4 340) $	401 352 $
Charges d'exploitation, de vente et d'administration	254 397	76 856	21 448	(4 340)	348 361
Bénéfice d'exploitation avant amortissements, charges financières, dépréciation d'actifs incorporels, frais de rationalisation des activités d'exploitation et gain sur acquisition et disposition d'entreprise	52 377 $	273 $	341 $	– $	52 991 $
Acquisitions d'immobilisations corporelles	12 664 $	223 $	– $	– $	12 887 $
Écart d'acquisition	10 504 $	69 329 $	– $	– $	79 833 $
Actif total	389 169 $	89 769 $	23 174 $	11 262 $	513 374 $

25. Chiffres correspondants:

Certains chiffres correspondants de 2005 ont été réagencés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2006.

REVUE DES SIX DERNIÈRES ANNÉES

Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005
(Les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

Résultats consolidés	**2006**	2005	2004	2003	2002	2001
(en millier de dollars)					(16 mois)	
Produits d'exploitation	**393 312 $**	401 352 $	357 960 $	340 945 $	439 194 $	344 652 $
Charges d'exploitation, de vente et d'administration	**351 256**	348 361	277 457	259 486	331 577	274 102
Bénéfice d'exploitation avant amortissements, charges financières et autres éléments [1]	**42 056**	52 991	80 503	81 459	107 617	70 550
Amortissement	**13 905**	13 740	11 853	11 980	15 165	14 190
Charges financières	**5 308**	2 764	678	1 111	2 693	9 498
Autres éléments [1]	**31 967**	(276)	11	418	2 396	183 949
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices, part des actionnaires sans contrôle et part des résultats des sociétés satellites	**(9 124)**	36 763	67 961	67 950	87 363	(137 087)
Impôts sur les bénéfices (récupération)	**(2 591)**	11 943	17 181	13 928	19 273	18 810
Bénéfice (perte) avant part des actionnaires sans contrôle et part des résultats des sociétés satellites	**(6 533)**	24 820	50 780	54 022	68 090	(155 897)
Part des actionnaires sans contrôle	**3 252**	2 747	147	–	–	(50 034)
Part dans les résultats des sociétés satellites	**141**	806	441	491	(4 889)	(11 623)
Bénéfice (perte) avant amortissement de l'écart d'acquisition	**(3 140)**	28 373	51 368	54 513	63 201	(117 486)
Amortissement de l'écart d'acquisition	**–**	–	–	–	–	3 876
Bénéfice net (perte nette)	**(3 140 $)**	28 373 $	51 368 $	54 513 $	63 201 $	(121 362 $)

Données financières et ratios	**2006**	2005	2004	2003	2002	2001
(en milliers de dollars sauf les montants par action)					(16 mois)	
Fonds générés par l'exploitation courante	**29 991 $**	36 561 $	66 371 $	73 297 $	84 563 $	16 362 $
Acquisition d'immobilisations	**(9 028)**	(12 887)	(10 118)	(5 742)	(7 747)	(7 786)
Immobilisations	**74 038**	77 173	77 999	62 863	67 929	76 287
Actif total	**477 504**	513 374	446 757	389 861	425 941	408 870
Dette à long terme	**96 515**	107 098	34 929	24 364	51 220	53 875
Avoir des actionnaires	**181 492**	189 898	249 225	242 153	218 628	169 097
Ratio de la structure financière	**35%**	36%	12%	9%	19%	24%
Par action						
Bénéfice net (perte nette)	**(0,12 $)**	0,98 $	1,61 $	1,65 $	1,84 $	(3,55 $)
Valeur comptable	**6,72 $**	7,02 $	8,10 $	7,45 $	6,45 $	4,91 $

(1) Inclus les dépréciations d'actifs incoporels, les frais de rationalisation des activités d'exploitation, les gains sur acquisition et disposition d'entreprises, les gains et perte sur disposition de placements.

Membres du conseil d'administration

MARC A. COURTOIS [1]
Administrateur de sociétés

JACQUES DORION [2]
Président et chef de la direction, Carat Canada

SERGE GOUIN [2]
Président du conseil, Quebecor Média inc.

SYLVIE LALANDE
Administrateur de sociétés

A. MICHEL LAVIGNE [1]
Administrateur de sociétés

JEAN NEVEU
Président du conseil, Groupe TVA inc.
et Président du conseil, Quebecor inc.

ÉRIK PÉLADEAU
Vice-président exécutif et vice-président du conseil, Quebecor inc., vice-président du conseil, Quebecor World Inc., et vice-président du conseil, Quebecor Media inc.

ANDRÉ TRANCHEMONTAGNE [1]
Administrateur de sociétés

LAURENT VERREAULT [2]
Président et chef de la direction
Groupe Laperrière & Verreault Inc.

(1) Membre du comité de vérification
(2) Membre du comité de rémunération

La direction

PIERRE DION
Président et chef de la direction

LUC DOYON
Vice-président principal, Production et création multimédia

DENIS ROZON
Vice-président et chef de la direction financière

SERGE FORTIN
Vice-président, Information TVA, LCN, Argent et Affaires publiques

RICHARD GAUTHIER
Vice-président, Ressources humaines

FRANCE LAUZIÈRE
Vice-présidente, Programmation

ÉDITH PERREAULT
Vice-présidente, Ventes et marketing

RICHARD RENAUD
Vice-président, Stations régionales et Directeur général, TVA Québec

JOCELYN POIRIER
Président, Les Publications TVA inc.

YVES DION
Président, TVA Films

CLAIRE SYRIL
Vice-présidente, Chaînes spécialisées

JEAN GUIMOND
Vice-président, JPL Production inc.

ALAIN LÉTOURNEAU
Vice-président, Shopping TVA

CLAUDINE TREMBLAY
Secrétaire corporatif

CHRISTIAN MARCOUX
Secrétaire adjoint

MAXIME BÉDARD
Directeur, Affaires juridiques

Renseignements généraux

SIÈGE SOCIAL
Groupe TVA inc.
1600, boulevard de Maisonneuve Est
Montréal, Québec H2L 4P2

SITE INTERNET
www.tva.canoe.com

AGENT DE TRANSFERT
Société de fiducie Computershare du Canada

VÉRIFICATEURS
KPMG s.r.l. /S.E.N.C.R.L.

An english version of this annual report is available at the head office of the company.

COMMUNICATIONS
Lorraine Frenette
Tel.: (514) 598-3910
Fax : (514) 599-5502
lorraine.frenette@tva.va

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES
Les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée annuelle qui se tiendra le 4 mai 2007 à 11h00 au
Marriot Château Champlain
1050, de la Gauchetière Ouest
Montréal, (Québec)

DÉPÔT LÉGAL
Bibliothèque nationale du Québec, 2007

Graphisme : TVA Publications Inc. Impression : Quebecor World Saint-Jean